

Projet ECCLESIA  
Histoire d'un monument  
Monument de l'Histoire

par Nicolas HURON



# Montgivray (36)

## Église Saint-Saturnin

**L'église Saint-Saturnin  
de Montgivray  
(Indre)**

dossier ECCLESIA février 1992

**REPRODUCTION INTERDITE**

L'association pour le développement de la recherche historique et archéologique appliquée à l'animation culturelle en Région Centre (A.S.D.R.A., Université F. Rabelais)

Président : Monsieur Bernard Chevalier, professeur d'histoire médiévale,

Vice-présidente : Madame Cointet, professeur d'histoire contemporaine,

Secrétaire et trésorière : Madame Bourin, professeur d'histoire médiévale,

Responsables du projet ECCLESIA : Nicolas Huron.

Les membres de l'A.S.D.R.A. adressent leurs remerciements

à la Municipalité de Montgivray,

au personnel de la Mairie

à monsieur Georges BRET, responsable paroissial

au Conseil-Général de l'Indre,

à l'entreprise TOUBUREAU,

au personnel des Archives Départementales de l'Indre,

au personnel des Archives Départementales de la Haute-Vienne.

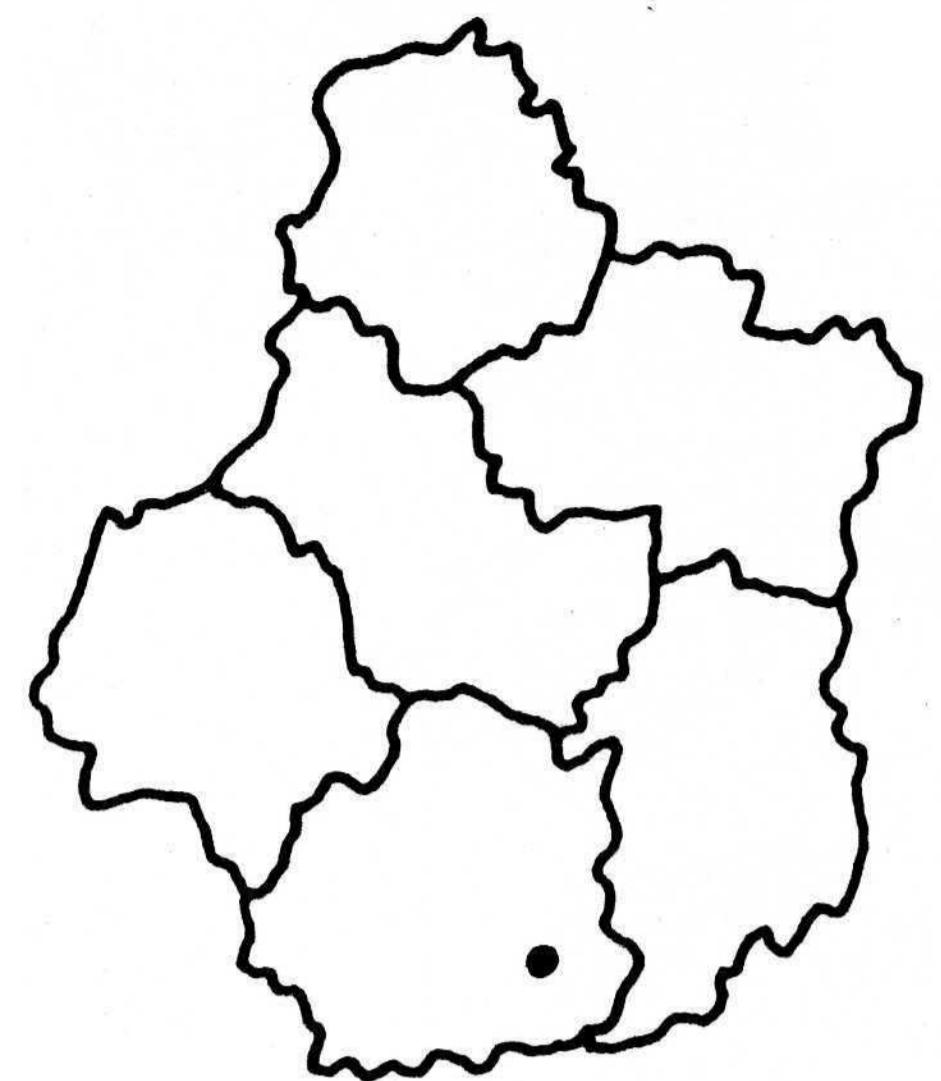
Sans l'aide desquels cette étude et la soirée-conférence ECCLESIA, du 8 février 1992 à la Salle des Fêtes de Montgivray, n'aurait pu voir le jour.

# Introduction.

Le projet ECCLESIA à pour but de réaliser, en collaboration avec la municipalité, une étude sur l'église de la commune, afin d'organiser une soirée-conférence sur l'histoire et l'architecture de l'église, où sont exposés les résultats de la recherche. Le projet ECCLESIA a aussi pour but d'offrir à des étudiants historiens de l'Université, l'opportunité de pouvoir s'exprimer devant un public autre qu'une salle de cours, afin de mieux se former aux métiers vers lesquels leur spécialisation va les mener. Il permet également aux étudiants de disposer d'un matériel documentaire important, tant en diapositives, qu'en documentation.

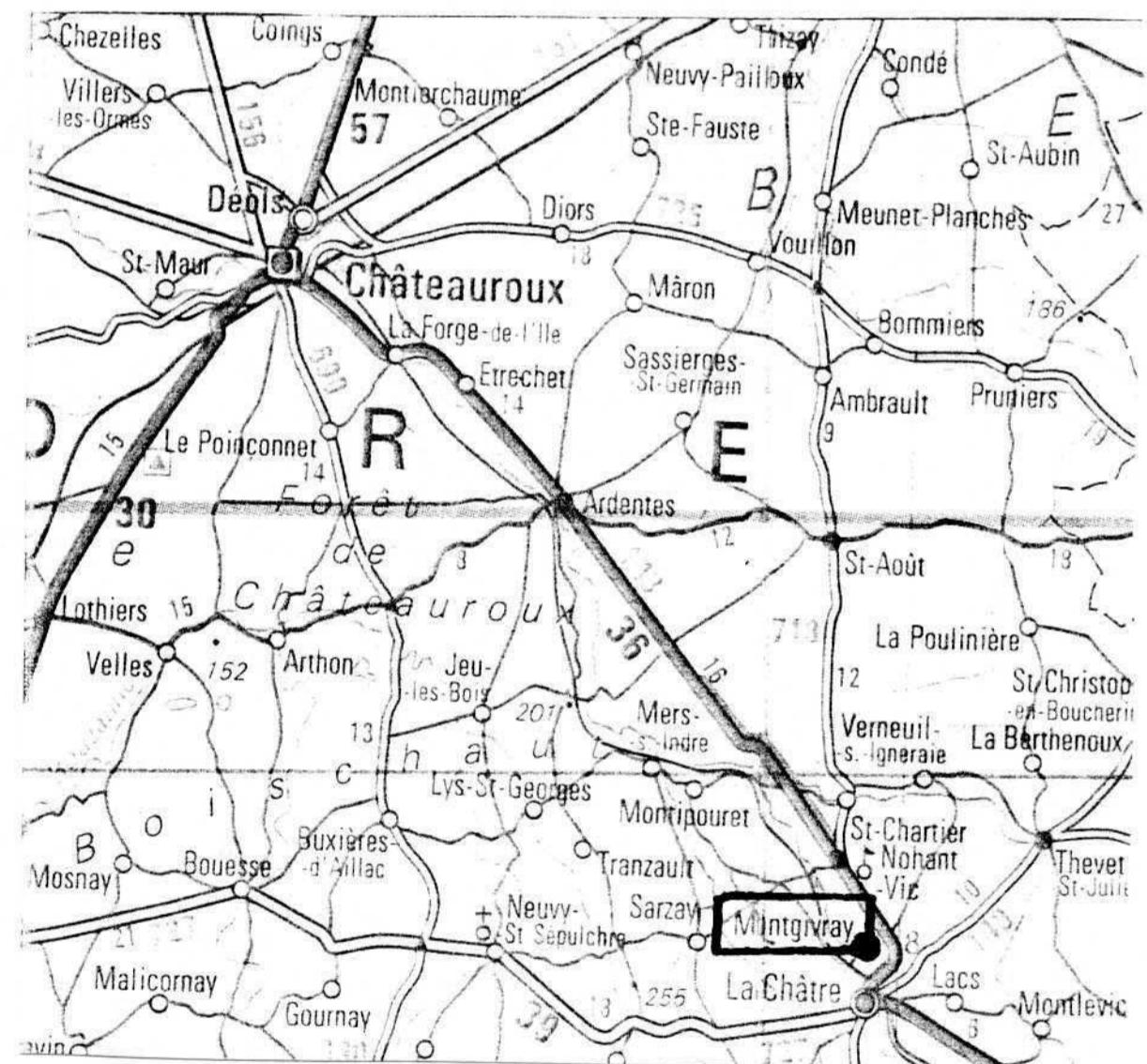
Ce dossier est celui de la conférence ECCLESIA du 8 février 1992, sur l'église Saint-Saturnin de Montgivray. A travers lui, nous espérons que vous découvrirez un peu mieux l'histoire du bourg de Montgivray.

# Localisation



Département de l'Indre  
Arrondissement et canton de La Châtre

Diocèse de Bourges  
Archidiaconé de Châteauroux  
Archiprêtre de la Châtre



# Les premiers temps de l'église de Montgivray

## Saint Saturnin

Peut-être originaire de Grèce, Saturnin ou Sernin fut envoyé en Gaule par le pape Fabien, vers 208. Il se fixa à Toulouse dont il fut le premier évêque. Saturnin fut massacré sous Decius. L'abbaye Saint-Sernin, à Toulouse, a été fondée à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

Saturnin est célébré le 29 novembre.

## Le culte de saint Saturnin dans la Région

Le culte de saint Saturnin est surtout représenté dans la moitié Sud de notre Région. On constate ici la limite de l'influence toulousaine en milieu rural de ce culte. On constate également sur la carte des implantations des églises dédiées à saint Saturnin, que ces églises, en Touraine, sont situées à Tours et en limite de ce diocèse. Pouillé, situé autrefois dans le diocèse de Tours fait partie d'un groupe de quatre paroisses dont les églises sont sous le vocable de saint-Saturnin, toutes situées en limite Est du diocèse de Tours : Limeray, Pouillé, Souvigny-en-Touraine, Chissay-en-Touraine.

Le fondations des paroisses rurales dans notre région nous est surtout connue par l'action de saint Martin, évêque de Tours (371-397). Ces fondations commencent vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, au même moment où la grande abbaye Toulousaine est fondée.

Dans le Berry, saint Saturnin, a donné son nom à une commune du Cher. Sept autres paroisses du Berry ont été placées sous ce vocable : Assigny, Le Chautay, Thaumiers, Vorly, dans le Cher, et Montgivray, Poulaines, Vouillon dans l'Indre. L'ancienne église paroissiale de Ceaulmont, était aussi dédiée à St-Saturnin.

Le village de la Croix-St-Saturnin, près St-Cyran-du-Jambot, évoque le souvenir d'une ancienne chapelle.

## Les premières églises de Montgivray

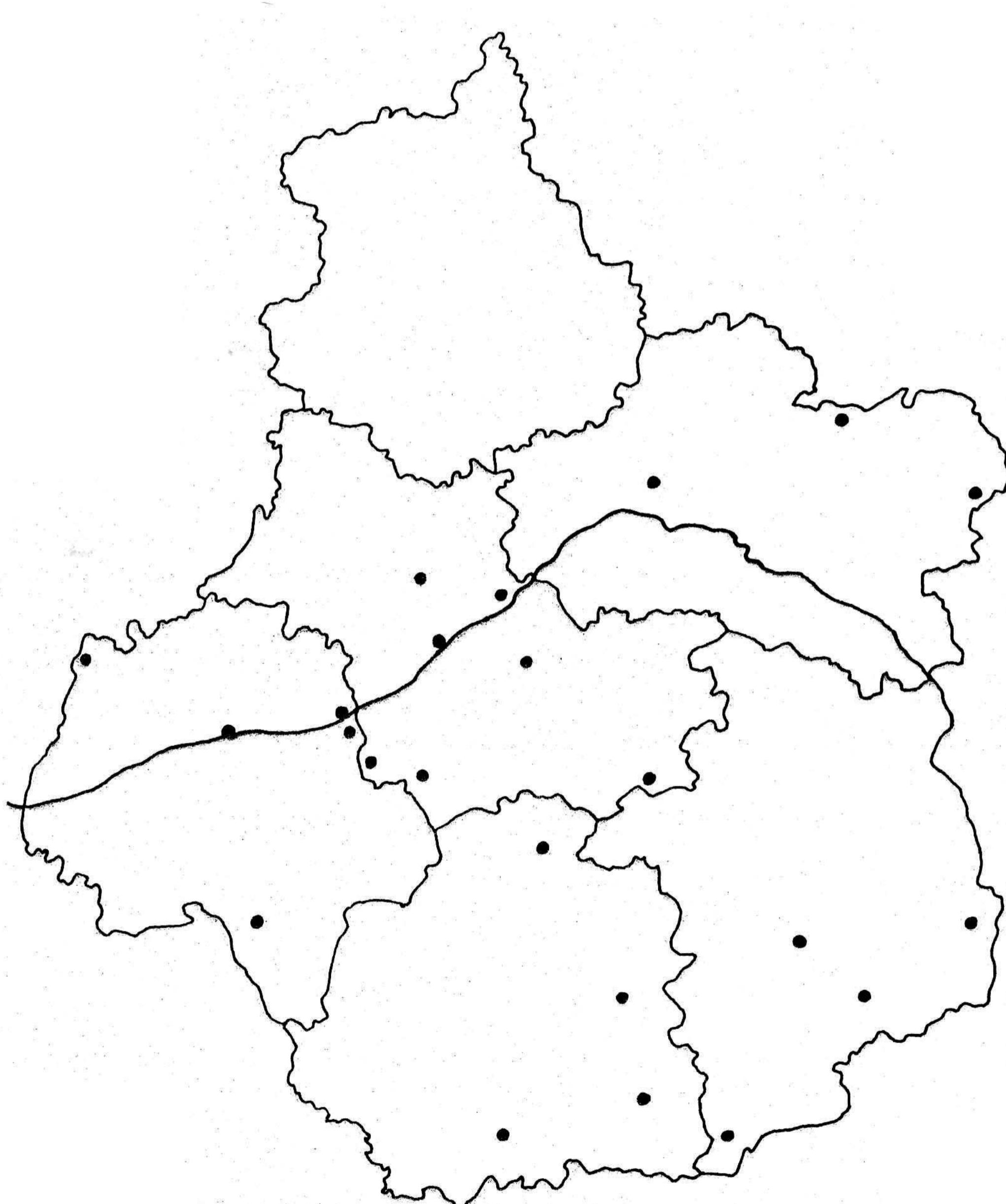
Face à ces informations, nous pouvons émettre l'hypothèse que l'église Saint-Saturnin fait partie de la première vague de fondations des églises rurales de notre Région. C'est à dire à la fin du IV<sup>e</sup> siècle où au début du V<sup>e</sup> siècle. Aucune mention écrite de cette paroisse n'existe pour une période aussi reculée.

Y avait-il déjà une église à Montgivray au VII<sup>e</sup> ou au VIII<sup>e</sup> siècle ? Cela est fort probable, comme nous venons de le voir, mais seules des fouilles archéologiques dans l'église pourraient résoudre valablement une telle

question. Les fouilles archéologiques récentes sur des églises construites au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle (comme à Neuvy-Pailly en 1986-87) ont mis en valeur les traces d'édifices bien antérieurs. Le sol de l'église Saint-Saturnin a probablement encore beaucoup de choses à nous apprendre sur l'histoire du bourg de Montgivray.

Le fait qu'un grand nombre de sarcophages aient été trouvés autour de l'église, plaide évidemment en faveur de l'ancienneté de cette église. Les aménagements successifs de la place de l'église à divers époques ont en effet amené la destruction d'une partie du cimetière primitif qui entourait l'église. Il y fut mis à jour des sarcophages en grès du haut moyen Age. Les dalles funéraires ont été encastrées dans les murs du cimetière. Elles sont décorées de croix, d'armes et d'outils.

Il semble qu'un établissement romain ait été remplacé très tôt par l'église St-Saturnin.



LES EGLISES SAINT-SATURNIN

# L'église du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle

## Le choeur du début du XII<sup>e</sup> siècle

La partie la plus visible de l'ancienne église romane est l'abside. Le choeur se composait en fait de deux travées, et de cette abside.

L'abside est semi-circulaire. Elle est éclairée de trois fenêtres en plein-cintre. La baie du fond du choeur a un arc à deux archivoltes. La première archivolte intérieure est simplement chanfreinée et se prolonge dans les montants de la fenêtre. La seconde archivolte est décorée d'un boudin, qui repose de chaque côté sur une colonnette engagée ornée d'un chapiteau à motif végétaux simplifiés. Les chapiteaux sont surmontés d'un étroit tailloir chanfreiné formant bandeau. L'arc de la fenêtre est extradossé d'une moulure chanfreinée qui court tout autour de l'abside, ceinturant les contreforts. Les deux autres baies sont plus simples. Leur arc est en fait un linteau, composé d'une seule pierre taillée en demi cercle. Ces deux baies sont simplement décorées par le bandeau qui fait le tour du choeur en étant ici extradossé.

La corniche à modillons taillés qui entoure le sommet de l'abside est due à une restauration de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (probablement vers 1862).

L'abside est renforcée par deux contreforts plats. Nous voyons en suivant le bandeau qui les ceinture, que ce bandeau se prolonge, à la naissance de l'abside, sur chacun des contreforts qui contrebutent la poussée de l'arc d'entrée de l'abside. Ceci nous prouve que la partie inférieure de ces contreforts est, elle aussi, du début du XII<sup>e</sup> siècle.

L'abside est à l'intérieur couverte d'une voûte en cul de four, actuellement recouverte de ciment. Des descriptifs du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle nous signalent dans le choeur des fresques "du temps de la construction de l'église". Ces fresques existent-elles toujours, malgré les réfections successives ?

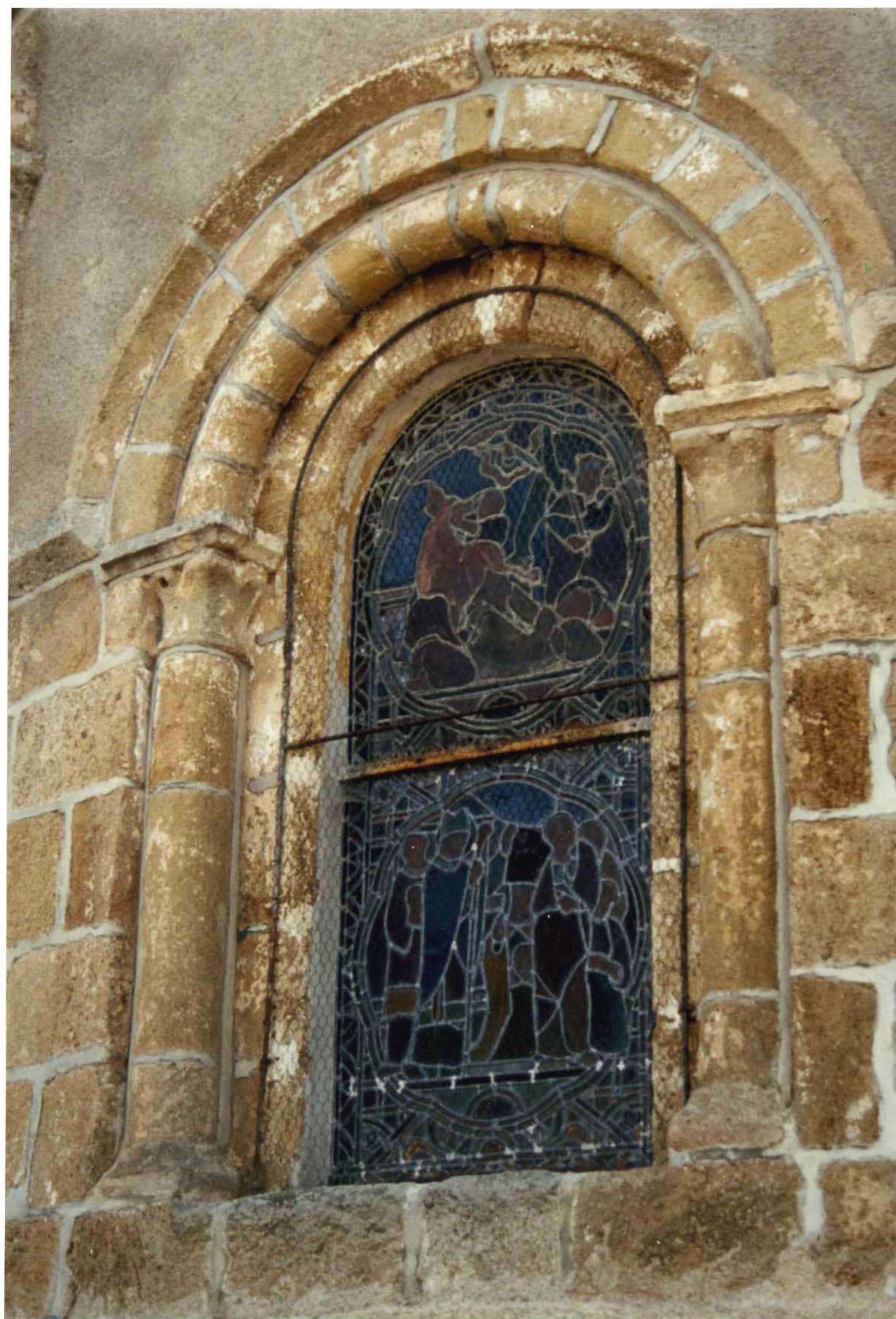
La naissance de la voûte en cul-de-four, est marquée par un bandeau chanfreiné. L'arc qui marque l'entrée de l'abside est à deux rouleaux, et repose donc sur un pilier à un ressaut. Un bandeau également chanfreiné court à la base de l'ébrasement inférieur des fenêtres. Un tel bandeau décorait les murs latéraux du choeur, comme on peut le constater en remarquant la naissance d'un tel bandeau, dans chacun des coins des deux travées de cette partie de l'édifice. Ce bandeau est interrompu par les piliers à colonnes engagées qui supportent l'arc de séparation des deux travées.

Chacune de ces deux grosses colonnes engagées est décorée d'un chapiteau sculpté. Le chapiteau nord est orné de motifs végétaux stylisés avec une pomme de pin dans chaque angle. L'autre, au sud, est orné de cinq personnages, parmi lesquels se trouvent trois barbus.

La base de chacun des chapiteaux est décorée d'une frise de feuillages.

Les deux travées du choeur sont voûtées d'une voûte en berceau en plein-cintre.

Chacune des deux travées était sans doute éclairée au XII<sup>e</sup> siècle de deux fenêtres, c'est à dire que deux baies étaient ouvertes dans chacun des murs latéraux du choeur.



Fenêtre romane du fond du chœur



Chapiteau roman du chœur

On remarque dans les chapelles nord et sud, qu'un contrefort plat a été tronqué lors de la construction des arcs d'accès à ces chapelles. Ces anciens contreforts renforçaient, bien sûr, les murs extérieurs du chœur au XII<sup>e</sup> siècle, au niveau de l'arc de séparation des deux travées.

Il est à noter que ce chœur du début du XII<sup>e</sup> siècle, avait un toit beaucoup moins haut et pentu qu'aujourd'hui. On voit d'ailleurs la trace de l'ancien rampant de la toiture du chœur sur les piles de maçonnerie de séparation des voûtes de la nef et du chœur. Ces piles étaient sans doute la base de l'ancien mur pignon Est de la nef, démolie au moment de la reconstruction de la charpente, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Ceci nous atteste qu'au XII<sup>e</sup> siècle, la toiture et les murs pignon de la nef étaient plus hauts que la toiture et le pignon Est du chœur. On voit d'ailleurs la trace de l'ancien rampant du mur-pignon Ouest de la nef, sous les combles de la charpente, et on remarque l'exhaussement de la fin du XV<sup>e</sup> siècle de ce mur pignon.

## Les chapiteaux romans servant de console

Trois chapiteaux de la fin du XI<sup>e</sup> siècle servent de consoles. Nous pensons que ces chapiteaux proviennent d'un autre édifice (peut-être de la Châtre) et ont été acquis au XIX<sup>e</sup> siècle pour servir de supports de statues. Il ne s'agit pas là d'anciennes parties de l'église de Montgivray.

## Quelques traces de la nef du XII<sup>e</sup> siècle

L'arc de séparation de la nef et du chœur est un arc en plein-cintre, à double rouleaux, reposant sur des piliers rectangulaires dont le sommet est simplement marqué d'une moulure chanfreinée. De la nef du XII<sup>e</sup> siècle, il ne reste par grand chose. Nous remarquons la porte, récemment murée en parpaings, qui s'ouvrait sous le porche. Le porche n'existe pas encore à cette époque. Cette porte a un linteau droit surmontée d'un arc en plein-cintre, faisant office d'arc de décharge.

Le gros bénitier en pierre encastré dans le mur intérieur, près de la porte latérale, est sans doute au moins contemporain à l'église du début du XII<sup>e</sup> siècle. La nef se compose actuellement de deux travées. Ces travées sont séparées dans leur milieu, à l'extérieur et de chaque côté, par un contrefort plat du début du XII<sup>e</sup> siècle.

Seule la fenêtre ouverte dans le mur-pignon ouest est intacte. Elle est en plein-cintre, et son encadrement extérieur est chanfreiné. On remarque cependant sous la voûte d'ogives de la seconde travée, deux bases de fenêtres dont la partie supérieure a été détruite lors de la construction des voûtes. Il s'agit sans doute là, de deux anciennes fenêtres de l'église romane.

La nef n'était pas voûtée, mais sans doute simplement couverte d'une charpente apparente.

La porte principale de l'église au XII<sup>e</sup> siècle a disparue.

## Le voûtement de la nef au début du XIII<sup>e</sup> siècle

Des travaux de voûtement de la nef ont été faits au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Pour ce faire, il fut construit un arc en tiers-point à deux rouleaux pour séparer la nef en deux travées distinctes. Cet arc repose sur des piliers décorés d'un chapiteau à motif végétal stylisé. La première travée a été voûtée d'une voûte en berceau brisé, et les fenêtres romanes de cette partie ont donc disparues lors de la reconstruction de la partie



Chapiteau du XIII<sup>e</sup> s. de la nef



Chapiteau roman servant de console

(ne provenant pas de l'église de Montgivray)

supérieure des murs latéraux. Pour contrebuter la poussée de cette nouvelle voûte, les contreforts d'angle de la façade ouest de la nef ont été reconstruits et renforcés. La porte ouverte dans la façade ouest, très restaurée au XIX<sup>e</sup> siècle, date sans doute de cette campagne de travaux.

La seconde travée a été voûtée d'une voûte d'ogives à nervures décorées d'un boudin. Au sommet de cette voûte bombée s'ouvre un oculus, trou de passage des cordes des cloches. Ce dernier détail nous atteste que le clocher se trouvait au début du XIII<sup>e</sup> siècle, au dessus de cette travée, et non comme aujourd'hui au dessus de la première travée du chœur.

Les nervures reposent à l'Est sur des petits culots insérés dans les piliers, du début du XII<sup>e</sup> siècle, qui séparent la nef du chœur.

Ces travaux ont été financés par les paroissiens. Le clocher qui était à cette époque au-dessus de la nef, était aussi à leur charge.

## Le mauvais état des églises après la guerre de Cent Ans

Plus que les dégradations des gens de guerre, c'est le manque d'entretien des églises dans cette période de crise qui est à l'origine du délabrement des édifices religieux. L'église Saint-Saturnin de Montgivray n'a pas dû échapper à cette règle. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, avec la prospérité retrouvée, d'importants travaux de restaurations et d'agrandissement ont pu être engagés.

## La reconstruction de la charpente et l'exhaussement des pignons

La charpente fut complètement reconstruite à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Pour ce faire, le mur pignon séparant le chœur de la nef a été détruit. Les murs-pignons Est du chœur et Ouest de la nef ont été réhaussés. L'exhaussement le plus spectaculaire est celui du mur-pignon Est du chœur. Dans chacun de ces nouveaux murs-pignon a été ouverte une petite fenêtre pour éclairer le dessus des voûtes et la charpente. Celle du pignon ouest de la nef a un linteau taillé en tiers-point et décoré de petits lobes. Celle du mur-pignon Est du chœur, a un linteau droit surmonté d'une décoration trilobée. Dans ce dernier pignon, ont été insérées des statues de visages de personnages. Ces statues sont sans doute contemporaines de cette campagne de travaux. Les visages regardent vers le bourg, et semblent inviter les paroissiens à se tourner vers l'église. Ce procédé d'incitation, très utilisée à l'époque romane, est encore assez courant en cette fin du XV<sup>e</sup> siècle.

## La reconstruction du beffroi et du clocher

Le clocher et le beffroi ont également été reconstruits en même temps que la charpente. Ils furent, à cette occasion, déplacés, et mis au-dessus de la première travée du chœur. Ce déplacement est peut-être le reflet d'une sorte de prise de possession de la première travée du chœur par les paroissiens, entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle, pour cause d'exiguité de l'église.

Le clocher était couvert jusqu'en 1869 de bardeaux, c'est à dire de petites planches de chêne ou de châtaignier.

## La guenillère

Cet édifice est lié à la réfection de la nef de l'église. Il s'agit d'un porche devant servir d'abri aux paroissiens, à la sortie de la messe, ou lors



Le pignon du XII<sup>e</sup> s.  
Restauré au XIII<sup>e</sup> s.  
Réhaussé au XV<sup>e</sup> s.



La charpente et les voûtes de la nef



La guénillière



de réunion importante de la paroisse. C'est un édifice en pierre, composé d'un mur aveugle à l'Est, et s'ouvrant au sud, par un petit muret surmonté de piliers en pierres supportant la charpente.

On remarque sous ce porche, devant la porte latérale un certain nombre de dalles funéraires dont la surface est usée par le passage des paroissiens.

Cet édifice s'appuie sur la chapelle Sud. Il fut construit après l'édification de la chapelle, mais a peut-être remplacé un porche plus ancien.

La guénillière tient son nom du fait que les "guenilleux", c'est à dire les pauvres venaient se réfugier, manger et dormir sous ce porche <sup>(1)</sup>.

## La construction des chapelles latérales à la fin du XV<sup>e</sup> siècle

La chapelle Sud est un agrandissement de l'église en faveur des paroissiens. Cette construction a été sans doute prise en charge par la fabrique.

C'est une construction dont le mur sud est renforcé de cinq contreforts et est percé de trois petites fenêtres en tiers-point, décorées d'un motif trilobé. Dans la façade ouest s'ouvre également une baie semblable. On y remarque aussi une petite niche insérée dans le mur.

Cette chapelle communique avec le chœur par deux arcs en tiers-point dont les piliers sont tronqués afin de permettre aux paroissiens de mieux suivre les offices. Un arc, également en tiers-point fait communiquer cette partie de l'église avec la seconde travée de la nef, ce qui nous montre bien que cette chapelle, ne devait pas avoir un caractère privé. On peut également accéder dans cette chapelle par une porte latérale à linteau droit.

La partie Ouest de la chapelle, dédiée à la Vierge, semble avoir été réservée aux seigneurs de Bellefond, et à l'établissement de leurs sépultures <sup>(2)</sup>.

On peut signaler la trace d'un cadran solaire sur l'un des contreforts extérieur.

Par contre, la chapelle Nord, qui ne communique pas avec la nef, semble avoir un caractère privé. Nous pensons qu'il s'agit là de l'ancienne chapelle St-Patrofle (ou Ste-Madeleine), réservée aux membres de la famille des seigneurs de Montgivray qui y établissaient leur sépulture <sup>(3)</sup>.

C'est une construction plus modeste, dont le mur Nord est renforcé de quatre contreforts, et percé de deux fenêtres de même aspect que celles de la chapelle Sud. Une troisième fenêtre s'ouvre dans le mur Est. On accède dans cette chapelle par une petite porte ouverte dans le mur Ouest, et qui permet actuellement d'accéder à la sacristie.

Ces deux chapelles sont couvertes d'une voûte en berceau plâtrée. Nous ne savons pas s'il s'agit d'une voûte en plâtre du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une voûte en lambris plâtré, ou d'une voûte en pierre, cette partie des combles de la charpente étant inaccessible.

1 : Cette explication nous paraît la meilleure, car elle vient de la tradition que nous a rapportée monsieur Georges BRET, responsable paroissial.

2 : Voir plus loin, le calendrier des messes.

3 : Voir plus loin, le calendrier des messes.



Le collatéral Sud : chapelle de la Vierge



Fenêtre gothique  
de la chapelle Sud.

# Vie et gestion de la paroisse

## XVI<sup>°</sup>-XVIII<sup>°</sup> siècle

### La fabrique

La fabrique était un conseil formé de paroissiens chargés de gérer les biens et les revenus obtenus grâce aux legs ou aux fondations pieuses des fidèles. Le prêtre était le premier fabricier (ou marguillier), mais chacun des membres de ce conseil pouvait agir en temps que procureur des autres.

C'est cet organisme qui était chargé d'entretenir la nef de l'église

La fabrique possédait des terres, des vignes, des prés, des rentes. Ces biens provenaient de dons ou de fondations pieuses des fidèles.

### L'église, lieu de réunion

Les archives de la cure conservent un acte d'assemblée des habitants tenue en 1625 devant l'église paroissiale, à l'issue de la messe par devant Coullandon, notaire royal. Dans cette assemblée, Saturnin Lary, procureur fabricien de la paroisse, fait savoir aux habitants qu'il a reçu la commission du roi pour faire "*esgaller la gabelle, à laquelle ils ont été taxés pour l'année présente et qu'il faut, par suite élire, deux collecteurs pour faire l'esgal et liève*" de la dite gabelle. Le dit procureur fabricien explique encore qu'anciennement la paroisse avait deux messes le dimanche et qu'il est bon de rétablir la première messe qui a été supprimée et qui est nécessaire, parce que la plupart des habitants de leurs familles sont obligés de manquer la messe le dimanche "*heu esgard a la nécessité qu'ilz ont d'avoyr toujours quelques personnes en leur maisons pour avoir l'oeil sur leur bestail et aultres chozes*" (4).

### Les curés au XVII<sup>°</sup> et XVIII<sup>°</sup> siècle

- 1592-1601 : Godard.
- 1620-1664 : Parry.
- 1664-1690 : Dorguin.
- 1690-1705 : J. Contancin, curé.
- 1705-1710 : Deligny, curé de vice archiprêtre.
- 1710-1725 : Etienne Girou, curé.
- 1725 : Antoine Deligny, prieur de l'église collégiale de St-Germain de la Châtre, et archiprêtre, puis Courbe Baisse, commis.
- 1725-1737 : Dequeireaux, curé.
- 1737 : Néraud de Villegondoux
- 1738-1756 : Thévenin.
- 1756-1789 : Néraud de Villegondoux.

## Les biens de la cure

La cure possédait des biens, des terres, un grand nombre de prés, des rentes... Ces biens étaient notamment issus de fondations pieuses des fidèles. Ces fondations étaient souvent faites sous forme de rentes cédées à la cure.

Exemples de fondations pieuses :

- En avril 1541, Pierre Johanneau, paroissien de "Maugivray", lèguera aux prêtres et enfants de la paroisse la somme de 30 sols, afin de faire célébrer une messe à son intention en l'église de "Maugivray", tous les ans le jour de la St-Michel <sup>(5)</sup>.

- Le 1 septembre 1518, par son testament, la veuve de Guillaume, paroissien de "Maugivray" lèguera à la "messe des Trépassés" une rente de 2 sols tournois pour fonder à perpétuité une messe qui devra être célébrée par le vicaire ou curé de la paroisse. Cette rente était assignée sur un jardin ou chenevière situé à Montgivray <sup>(6)</sup>.

- Le 7 avril 1645, par legs testamentaire, Pernin Billon, donna à la cure de Montgivray une rente de 10 sols tournois pour fonder deux messes qui devaient être dites à l'intention du testateur <sup>(7)</sup>.

Plusieurs documents nous donnent le détail des rentes ainsi dues.

C'est ainsi qu'une "*pancarte de l'église de Maugivray contenant les rentes en argent et en blé qui lui sont dues*", fait le rappel de toutes ces rentes pour les années 1426-1495. Ce document contient 68 feuillets en latin et en vieux français <sup>(8)</sup>.

Il existe des documents plus récents comme une enquête faite en 1521 par l'officialité de Bourges sur les fondations de l'église de Maugivray, et d'autres déclarations des rentes dues à la cure.

Exemple :

"tous les habitans de la dite paroisse faisant labourage à quatre bestes doibvent deux boisseaux bled, à deux bestes, un boisseau, et les autres à pour la première messe passion et ..."

Les rentes en argent :

"Sensuivent les rentes d'argent deubes chascun an à la cure parrochial de St-Saturnin de Maulgivray, diocèse de Bourges, le tout extraict de la pancarte et terrier et aultres lectres, et tiltres de la dite cure.

- Premier, Jehan Boner et Pierre Boner, héritiers de feu Estiennecte Bonère, en son vivant femme de François Quénard, village de Chaux, doibvent chascun an 10 livres 8 sols tournois assignés sur tous les biens de la dite défuncte, payables à deux termes scavoir à la Naptivité Notre Seigneur, et Sainct Jehan Baptiste, par moytié...

- Messire Estienne Bardet de Chaux, demeurant à la Chastre doibt chascun an à chacune feste St-Michel 50 soubs tournois, lesquelz il a assignéz en et sur ses maisons, grange, bergerie... situés au village de Chaux.

etc...

"- Les héritiers de noble homme Jehan de Montville, seigneur dudit lieu, doibvent chascun an à la Naptivité monseigneur St-Jehan Baptiste, troys sols tournois de rente..."

- Jehan Chatosme de la Leuf, doibt chascun an à chacune feste St-Michel 9 sols tournois de rente sur quelques pièces d'héritages..."

## Calendrier des messes ordinaires et de messes de fondations

Les archives de la cure conservent un certain nombre de calendrier des messes que le curé de la paroisse était tenu de faire dans l'église de Montgivray. Un de ces calendrier, qui date du XVI<sup>e</sup> siècle, est écrit sur un grand parchemin carré, et devait être affiché dans l'église, ou dans la cure

5 : Arch. Dép. 36 : G 814.

6 : Arch. Dép. 36 : G 817.

7 : Arch. Dép. 36 : G 814.

8 : Arch. Dép. 36 : G 814.

de Montgivray, pour rappeler aux curés les offices des anciennes fondations.

Le calendrier des messes du XVI<sup>e</sup> siècle : "les messes ordinaires et extraordinaires de la cure de Maugivray que le curé est tenu dire et faire dire le jour et ordre cy après escripts.

- Et premièrement tous les lundis de l'an, une messe pour les Trépassés pour laquelle se paye sur la bourse des Trépassés 4 sols 2 deniers.

Janvier :

- Le 2ème jour, une messe pour feu Jehan Bonat, laquelle paye Guillaume Fouretz, 3 sols tournois.

Février :

- Le jour de la Purification, une messe pour feu Phelippe Chabenat et pour Berthommier Daudet, pour laquelle se paye, 3 sols 6 deniers.
- Le jour saint Mathias une pour feu J. Nudoufet, sur une chenevière que tient Mathurin Maroton, 3 sols.
- Le jour saint Mathias, une messe pour feu noble homme Jehan Vernuce, pour laquelle se paye 3 sols.
- Item a toujours le premier jour de carême, une messe pour feu Macé Thevenis Secretain pour laquelle se paye 2 sols 6 deniers.
- Item (paragraphe d'une autre écriture) le jour de Mathias, une grand messe pour feu Macé Johanneau pour laquelle se paye de l'ostel de Mogivray, 8 sols.

Mars :

- In die Annuntionis beate Marie, viromis dicitur missa pro Dionisio Thevenet, alta voce cum libera et oratione, pro qua soluitur summa 4 solidos.

Avril :

- Le jour saint Marc (Article endommagé)
- Le jour saint Marc, une messe pour feu Mathurine, vefve de feu Jean Bordessole de Vieille Ville, se paye 2 sols.
- Je jour saint Eutrope, dernier jour, une messe pour feu maistre Jehan B..., et ses père et mère.

May :

- Le premier jour de may, une messe pour feu ... pour laquelle se paye 10 sols tournois.
- Le jour sainte croix en may, chascun an, une messe pour feu noble homme Jacques Vernuce, pour laquelle paye noble homme Jehan Vernuce, troys sols dudit jour.

Juin :

- Le 6ème jour saint Claude, une messe feu M. Guillaume Marteau, sur sa sépulture, pour laquelle, il a baillé 3 sols, 6 deniers tournois.
- Le jour saint Barnabé, une messe pour feu Jehan Gaudrie de Vieille Ville, se paye 2 sols 6 deniers.
- Le jour saint Jean-Baptiste, une messe pour feu noble homme Jehan de ... escuyer, pour laquelle se paye ...
- Le jour saint Eloy, une messe et libera pour feu maystre Jehan Chante... et grand messe pour laquelle se paye ...

Juillet : (rien)

Aoust :

- Le jour saint Laurent, une messe pour feu Jehan Aucante, 2 sols tournois.
- Le Vendredi après l'assumption Notre-Dame, une grand messe pour feu Marie, vefve de feu Guillaume Augendre de Chamonet pour icelle messe paye symon Augendre son filz, 5 sols.

Septembre :

- Je XXème jour, une messe maistre Jehan Gabilloux, pour laquelle se paye 5 sols.
- Le jour saint Michel, une messe pour feu Michel Micheau de Vieille Ville et se paye troys solz.

Octobre :

- Le jour saint Denys, une messe avec libera, feu Denys Mydracel, pour laquelle se paye 5 sols tournois,
- Le jour saint Symon et Jude, une messe pour Symon Bouth et paie 3 sols tournois.

Novembre :

- Le jour de Toussaint après vespres, libera et le jour des mors la première messe à l'austel sainte Madelaine (dite aussi chapelle Sainst Patrofle) pour les seigneurs de Maugivray (pour Jacquette de Chaulvigny, et ses parents, seigneurs de Maugivray), laquelle se paye en dismes.
- Le jour saint Patrosle, XVIII dudit mois, une messe pour feu Jehan Berthault avec libera et ce paye 5 sols tournois.

En l'an 1500 est tenu  
à la messe professe après la messe  
civile au château de Montgivray  
à la messe de l'Assomption des seigneurs  
des Baudets pour messire Guillaume Baudet

Dans lequel an l'anme de Dieu  
R. Baudet, un Retaud de la  
Chapelle des seigneurs des Baudets  
de Bellefond pour son ame  
l'anme de l'an 1500

Extrait du calendrier des offices de l'église de Montgivray  
Mention de la chapelle de la Vierge, des seigneurs de Bellefond  
(Archives départementales de l'Indre : G 814)

La messe ordinaire  
pour les trespassés de l'ordre  
de l'assomption de la Vierge  
l'anme de l'an 1500

Decembre : (rien)

Requiescant un pace, Amen" (9).

Ce calendrier a été recopié et complété sur divers autres documents, ou cahier devant servir à la gestion générale de la cure.

Extrait d'un calendrier plus complet : "Ce sont les messes et charges deubz par le curé de Monseigneur Sainct Saturnin de Maulgivray, tant de fondation antique que moderne".

- "Premier doibt le service ordinaire acoustumé de cure.

""

- Item doibt le premier dimenche du moys la messe a note et les aultres dimenches basses... et procession au cimetyère quaille et libera.

- Item doibt le dimenche la permiere messe moyennant les boesseaulx bleds que chascun habitan doibt payer...

- Item, doibt ledit curé la messe a note galice toutes les festes annuelles et sollennelles.

- Item doibt le dit curé, une messe après la première pour feu Estiennecte Bonère, vefve de feu François Quenard, à diacre et sous-diacre.

- Item le dit jour, est tenu dire incontinent après le libera général au cimetyère, ung aultre libera sur les sépultures des Bardetz pour messire Estienne Bardet.

- Plus ledit jour lecture doibt dire ung libera au retour de la dite procession sur les sépultures des seigneurs de Bellefont, qui sont devant Notre-Dame en ladite église."

- Lundi la messe ordinaire pour les trépassés de laquelle ledit curé prend sur la boete diceulx chascun lundi 4 sols 2 deniers" (10).

- etc...

Un autre calendrier des messes fait mention d'un libera qui devait être dit sur la sépulture des Montville située près l'église et au mois de novembre nous trouvons : "le jour de la commémoration des deffuncts se dit la première messe en la chapelle Sainct Patrofle pour feu Jacquette de Chaulvigny, et ses parants, seigneurs de Mauvigray et le jour de la toussaint ung libera après vespres".

## La cure, déimateur de la paroisse

Le curé prélevait une partie des dîmes de la paroisse. C'est à dire :

- toutes les dîmes novales de la paroisse (dîmes sur des terres nouvellement défrichées),

- une partie de la dime de chanvre,

- la dîme de gousaille sur un certain nombre de terre (11),

- Le seigneur de Montgivray avait cédé à la cure la dîme de toutes les terres de la seigneurie de Montgivray et le droit des "repues qu'il avoit",

- toutes les dîmes du village d'Urmont, avec les charnages "et les suyvra où qu'ils aillent labourer en la paroisse".

- les dîmes sur un certain nombre de vigne, notamment sur les vignes qui sont aux chezaux des Bedards en montant jusque à la métairie Godard, sur les vignes des Gabilloux, ...

- la dîme de vin sur le village de la Leuf, et une partie du lainage et charnage.

- la dîme sur le village de Vieille Ville et sur le Clou de la grange Chantosme, ainsi que la moitié du charnage, sauf quelques petites pièces de charnage prises par le vicaire.

- la dîme de la dite grange.

- les dîmes de vin sur les vignes qui sont au-dessus du cimetière,

- et par fondation, la dîme de charnage sur toute la paroise pour les veaux et les pourceaux.

9 : Arch. Dép. 36 : G 814.

10 : Arch. Dép. 36 : G 814, pancarte.

11 : Voir le détail dans Arch. Dép. 36 : G 814.

Ce n'était pas le curé qui prélevait la plupart de ces dîmes. Il en cédait l'exploitation à des fermiers moyennant un loyer annuel.

Exemples de baux de dîmes de la cure<sup>(12)</sup> :

- 9 juin 1652 : ferme pour un an des dîmes novales par messire Sébastien Parry, curé, à Michel Challoet, et Claude Brun, vignerons demeurant à Maugivray, moyennant 35 septiers de blé par moitié froment et orge.

- le même jour : bail à Chartin Rouchet, laboureur, à Cornin Audrison, meunier, paroissiens de Montgivray, et à Berthomier Chicault, boulanger du faubourg de la Châtre, de la dîme nouvelle dépendant de la cure, qui se prend au quartier de Chaing (?) et aux environs, moyennant 38 boisseaux par moitié froment en orge.

- Le même jour : bail à François Chartier, laboureur de la paroisse, de la "nouvellye" (dîme nouvelle) de quelques espèces de terre situées au village de Vieille Ville, et environs, moyennant 36 boisseaux de blé, moitié froment et orge.

- Le même jour : bail à Pernin Petipez, laboureur demeurant à Bellefont, de "la nouvellye" qui se prend au lieu des Puie (?), moyennant 22 boisseaux de blé moitié froment moitié orge.

Un Mémoire de 1754, nous donne la liste des autres décimateurs de la paroisse : messieurs du chapitre de la ville de la Châtre, les héritiers de M André Bérault, seigneur de Montgivray, Jean Bouradier, sieur de Penneroux, et Silvain de Fousses, fermier de son éminence monseigneur le cardinal archevêque de Bourges, et autres propriétaires et fermiers des dîmes Galois et Varennes qui se perçoivent en la paroisse de Montgivray<sup>(13)</sup>. Ce mémoire avait été fait pour prévenir les contestations possibles entre le chapitre de la Châtre et le sieur Thevenin, curé de la paroisse, au sujet des dîmes novales de la dîme Galois et de Varennes qui se prend dans toute la paroisse de Montgivray. Il est bien dit encore une fois que le curé percevait la dîme verte et les dîmes novales dans toute la paroisse. Mais comme les curés affirmaient les dîmes novales et que les fermiers des dîmes étaient souvent fermiers des dîmes novales du curé, un certain nombre de terres furent considérées à tort novalières au profit du curé. C'est cette extension des dîmes novales que les chanoines du chapitre de la Châtre contestaient. Par exemple, en 1753, une contestation intervint parce que le curé avait perçu la dîme entière dans le Champ Richard dépendant du moulin appartenant à monsieur de Villaines, ainsi que dans un autre champ appartenant au sieur Bérault (et qui a appartenu autrefois aux religieux de la Châtre), et dans un autre champ appartenant à la métairie de la Fremelaine, appartenant au sieur Cuinat de Villeboy<sup>(14)</sup>.

Ce procès ne fut pas la seule affaire qui opposa le curé avec les autres décimateurs de la paroisse<sup>(15)</sup>.

## Les offrandes de la chapelle St-Symphorien

Les curés prétendront à plusieurs reprise de s'approprier les offrandes laissées par les fidèles dans la chapelle de st-Symphorien, située dans la paroisse. Ces offrandes appartenaient au chapitre de la Châtre. Les droits du

12 : Arch. Dép. 36 : G 817.

13 : Arch. Dép. 36 : G 64.

14 : Arch. Dép. 36 : G 64.

15 : Voir à ce sujet Arch. Dép. 36 : G 814, procès de 1546 (terroir de St-Symphorien) ; G 815 : procès en 1611 (dîme de Vieille Ville), en 1663 (au sujet des novales), en 1695 (dîme de l'enclos du parc de la métairie du Portal)... ; G 816, procès en 1609 (au sujet des dîmes novales), en 1610 (dîme de Vieille Ville), en 1659 (rente due sur une vigne près du cimetière)...

chapitre de desservir la chapelle et d'y percevoir les oblations, furent, par exemple, contestés, en 1691, par M. Contencin, curé de Montgivray<sup>(16)</sup>.

## L'hôpital ou maison Dieu de Montgivray

La maison-Dieu ou hôpital est mentionnée en 1548. Cet établissement était situé dans le bourg, et avait un jardin, des terres et des vignes. Il était annexé à l'église St-Saturnin de Montgivray, et était comme l'église, dans l'enceinte du château bâti sur la rive droite de l'Indre.

Dans les archives de la cure sont conservées d'ailleurs certaines pièces concernant cet établissement<sup>(17)</sup>, comme des pièces d'une procédure faite en 1632, au sujet d'arrérages d'une rente de 8 setiers de froment et 6 chapons, dont 17 années étaient dues à l'hôpital de "Maugivray"<sup>(18)</sup>.

En 1656, nous trouvons un procès entre Pierre Barbault, fermier du revenu de l'hôpital de Montgivray, et messire Sébastien Paris, curé de Montgivray, au sujet du revenu de l'hôpital.

En 1675, à la suite d'un autre procès, il fut établi que Macé Tintutier, qui résidait dans les bâtiments de l'hôpital, pouvait y demeurer.

Cet hôpital a été réuni à l'hôtel Dieu de la Châtre en 1696<sup>(19)</sup>.

## Mention de la construction de la sacristie en 1690

Une sentence rendue le 20 octobre 1690 devant le lieutenant du bailliage de la Châtre, à la suite du procès intenté par M. Jean Contancin, curé de la paroisse de Montgivray, contre François Guillemain, charpentier, (représenté par Jacques Billain, son procureur), condamna le charpentier à terminer les travaux qu'il avait commencé à faire à l'église : "que des réparations que le défendeur (charpentier) devoit faire à l'église de Mongivray, il reste encore à faire la charpente et couverture de la sacristye nouvellement construite à la dite église lambrisser la dite sacristye, poser la porte avec la serrure de couvrir le porche de la dite église"<sup>(20)</sup>.

## La cloche de 1693

Les curés notaient parfois dans les registres paroissiaux le procès verbal de bénédiction d'une nouvelle cloche.

Exemple : "L'an 1693, le 13ème mars, je soussigné, curé de la paroisse, avec la permission de monseigneur l'archevêque de Bourges, ay bénis une cloche sous le nom de la Ste Vierge, en l'honneur de Sainte Jeanne qui a été fondue aux dépens des habitans et par le nommé Fréry, a été parrain Me Jean Paiot, fermier de Maugivré, qui a signé, la marraine Cathrine Chabenat, veufve de Pierre Michau".

16 : Arch. Dép. 36 : G 817.

17 : Arch. Dép. 36 : G 817.

18 : Du XII<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup> siècle, Montgivray s'appelle en fait "Maugivray".

19 : Arch. Natinal : X 1a.

20 : Arch. Dép. 36 : G 817.

Sentence mentionnant la construction de la sacristie en 1690  
(Archives Départementales de l'Indre : G 817)

## Les notes du curé Girou

Etienne Girou, curé de la paroisse, fit quelques notes dans les registres paroissiaux de la paroisse à propos des petits travaux qu'il faisait faire à l'église :

"En cette année dernière 1713, a été faite l'image de la Sainte Vierge par un sculpteur passant, et la niche où elle est placée, le gradin de l'autel, les deux images peints de St Ange Gardien et de St Isidore, laboureur, le tout a couté 80 livres, dont j'ay questé dans la paroisse environ 45 livres et j'ay payé le surplus".

1714 : "Cette année j'ay donné à mon église 7 chandeliers de cuivre qui m'ont couté la somme de 30 livres. Plus le devant d'autel à bande de Gay, mais les bandes rouges estoient de l'église, je n'ay donné que les bandes de Gay".

"Cette année 1719, j'ay fait l'armoire de la sacristie, les habitans ont fourny le bois tant noyer que chesne environ 40 toises, et moy, j'ay fourni la façon qui a couté 10 livres et la nourriture du menuisier pendant trois semaines et la serrure qui a couté 5 livres".

## L'église, lieu de sépulture

Les curés de la paroisse pouvaient se faire enterrer dans le chœur de l'église. Nous trouvons un exemple de cette pratique dans les registres paroissiaux.

Exemple :

"Le 21 février 1725 a été inhumé dans le chœur de cette église messire Etienne Girou, prêtre, curé de cette paroisse de Maugivré, qui mourut hier après avoir receu tous les sacrements âgé de 50 ans ou environ. Ont assisté à son convoy, Mrs Germain Laisnel, Jean Claude Bourdeau, Charles Laisnel, tous les trois chanoines, Mr Louis Dupuy, curé de Lacs, de Louis Augustin Néraud, curé de Lourouer, Jean de Courbe Baisse, curé de Nohan, Chappin, vicaire de la Châtre, Simon Marin, Jacques Baud, sacristin du chapitre de la Châtre, du père Gardin et père Georges, capucins de la Chastre..."

Les paroissiens étaient en général enterrés dans le cimetière. Notons qu'en juin 1766, les inhumations se firent dans le cimetière de la Châtre à cause d'inondations dans le cimetière de Montgivray.

Certains paroissiens se faisaient inhumer dans l'église même. Il s'agissait en général de notables ou de bienfaiteurs de la paroisse.

Exemples :

- Le 16 septembre 1759 "a été inhumé dans l'église de cette paroisse, le corps de Claude Marie David, fils de messire Jacques Aimable Gilbert Rolet, dit Vault, escuier, seigneur de Belant et Royer, premier président du présidial de Rion, et de dame Marie Adrienne Françoise de Villaine, âgé de 3 mois..."

- Le 23 avril 1764 "a été inhumé dans l'église de cette paroisse, le corps de Jean Blanchet, laboureur, âgé de 30 ans, époux en son vivant de Marie Taupin..."

- Le 11 juillet 1764 "a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Laurent Doré, de son vivant fils de Jean Doré..."

- Le 9 avril 1766 "a été inhumé dans l'église de cette paroisse, le corps de Saturnin Blanchet, âgé de 17 mois, fils de defunt Jean Blanchet, vivant laboureur et de Marie Taupin..."

- Le 8 octobre 1767 "a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Jean Blanchet, vivant laboureur..."
- Le 15 avril 1770 "le corps de Anne Blanchet, épouse en son vivant de feu Jean Barbadant, laboureur, a été inhumé dans l'église de cette paroisse..."
- Le 23 septembre 1773 "le corps de Gilbert Néraud, sieur de Villegardoux (?), vivant bourgeois, décédé d'hier, âgé d'environ 71 ans, a été inhumé dans l'église de cette paroisse..."
- Le 11 août 1774 "le corps de Pierre Barbadant, âgé de 8 mois, fils de Jean Barbadant, laboureur, et de Marie Soulange Bonin, a été inhumé dans l'église de cette paroisse..."
- Le 11 février 1775 "le corps de maître Antoine Chabenat, époux en son vivant de Françoise Dorguin, âgé de 69 ans, a été inhumé dans l'église de cette paroisse..."

Une ordonnance royale du 10 mars 1776 limitera ce droit de sépulture dans l'église au curé de la paroisse et aux fondateurs des chapelles.

## Les réparations de 1781

Un contrat fut passé en 1781, pour la réparation de l'église de Montgivray : réfection de la toiture et une partie des enduits, et améliorer la décoration de l'autel.

"les soussignés sont convenus de ce qui suit, scavoir : 500 tuiles, 7 livres ; deux poinçons de chaux, 6 livres ; chaux blanche 4 boisseaux, 2 livres 16 sols ; le retable à augmenter de 18 pouces en menuiserie sans couleur, en continuant les pilastres de l'ancien sans couleur, et le marchepied en bois de quatrepieds largeur sur 8 de longueur, 20 livres ; Blanchir la voûte du choeur, 2 livres ; baisser l'autel, n'y faire qu'une marche de 5 pouces de hauteur, pavé les environs du marchepied en pierre de taille, et le dessous du marchepied en pointe, 24 livres ; Repiquer le coeur, rechauler toute la couverture, enduire le pignon ou besoin sera, main d'oeuvre seulement, 20 livres". Total : 81 livres 16 sols ; convenus à 70 livres".

"Je soussigné reconnaît avoir reçu de M. Pillorget la somme de 24 livres à valleur sur la part et portion que doit le chapitre sur le montant des réparations faites à l'église de Montgivray". A la Châtres, le 27 juin 1781 (signé Bargat).

"Nous vicaire général, soussigné, en cours de visite à Montgivray, avons approuvé l'ouvrage fait en conséquence du devis ci-joint, et payé audit ouvrier nommé Jean Bergat, la somme de 33 livres 4 sols pour les deux cinquièmes du par monseigneur l'archevêque à Montgivray, le 27 juin 1781" (signé Conceyba, vicaire général) <sup>(21)</sup>

## L'état du choeur de l'église en 1789

Les Archives Départementales du Cher conservent un descriptif des travaux à faire, à la veille de la Révolution, au choeur de l'église de Montgivray. Ce rapport a été établi "par Claude Billiard de Bélisard, architecte, membre de l'académie royale d'architecture de Paris et demeurant rue Platière, paroisse de St-Eustache, et Alexandre Godde, entrepreneur de bâtiment demeurant à Bréteuil en Picardie, paroisse de St-Jean-Baptiste, experts, nommés par la sentence susdatée (du 2 mars 1789) pour la visite et estimation des réparations et reconstructions à faire, au palais, églises,

21 : Arch. Dép. 36 : G 64.

bâtiments, fermes, châteaux et biens dépendant de l'archevêché de Bourges et abbaye de St-Benoît-sur-Loire" <sup>(22)</sup>.

Après avoir terminé toutes les opérations ci-dessus, nous, experts susnommés, et soussignés, nous nous sommes transportés à Montgivray distant de Bourges de 15 lieues, pour constater les réparations et reconstructions du choeur et sanctuaire dudit lieu, où étants arrivés, nous avons trouvé la personne de M. Guillaume Gilbert Nerod, prêtre, curé de la ditte paroisse, et à son indication, nous avons fait les remarques et pris les attachements nécessaires afin de dresser et rédiger le devis estimatif comme ci-après.

Le choeur de l'église paroissiale de Mont Givray, contient 19 pieds de longueur en y comprenant la partie de rond point qui forme le sanctuaire, sur 16 pieds de largeur, le tout dans œuvre, bâti en maçonnerie de moïlonnage et partie en pierre de taille, éclairé par deux vitraux dans la partie du rond-point, couronné avec comble en charpente couvert de tuilles.

Nous avons reconnu qu'il fallait :

- déposer les dalles de pierre servant pour le pavé du choeur de toute sa longueur et largeur, les retailler, les rendre droite ensuite les reposer de niveau sur bain de mortier de chaux et sable, fournir ce qui manquera de la meilleure qualité taillé à lits et joints quarré et pasé comme ci-dessus.

- Faire les réparations des enduis aux endroits dégradés ainsi qu'au berceau de la voûte avec mortier de chaux et sable blanc de la meilleure qualité.

- Reblanchir avec blanc à la colle à trois couches dans tout son entier.

- Déposer le tableau du maître-autel, lequel contient 6 pieds de hauteur sur 5 pieds 6 pouces de largeur, représentant sainte Geneviève, saint Saturnin et saint Antoine, le mettre sur toile neuve et remettre en place peindre le cadre à l'huile à trois couches de même couleur qu'il était auparavant.

- Faire une forte recherche à la couverture pour remplacer les tuilles manquantes, remanier à bout en plusieurs parties, remettre sur lattis contrelattes de remployes l'ancienne tuille et fournir ce qui manquera, faire les ruelles et fatigages avec mortier de chaux et sable de rivière.

- Déposer les dalles de pierre de la rampe du pignon, retailler leurs rejoints, les reposer et rapprocher les dits joints le plus que faire se pourra, fournir ce qui manquera en pierre de la meilleure qualité, le tout posé avec mortier de chaux et ciment, refaire les enduis sur toute la face dudit pignon au-dessus du sanctuaire avec mortier de chaux et sable.

Faire les réparations des panneaux de verre en plomb dans les deux croisées, remettre plusieurs pièces de cerre en place de ceux qui sont cassés, nettoyer les panneaux et resoudre plusieurs attaches.

Nous avons visité les ornements pour le service divin et nous les avons trouvés tous en bon état, après les avoir vu partie par partie, pourquoi cet article sera porté pour mémoire, cy mémoire.

Nous avons estimé tous les ouvrages ci-dessus énoncé à faire à la somme de 287 livres eux sols, dont deux cinquième à la charge de monseigneur l'archevêque de Bourges, suivant le rapport de mondit sieur curé de Montgivray, deux autres cinquième à la charge de M M les chanoines de la Châtre, et le dernier cinquième à la charge du sieur curé, ce qui fait pour mont dit seigneur archevêque la somme de 114 livres 16 sols 4 deniers".

Nous ne pensons pas que ces travaux furent réalisés. La Révolution arrêta sans doute ces démarches faites par l'archevêché de Bourges pour la remise en état de son patrimoine.

## Les revenus des établissements ecclésiastiques en 1790

"Aujourd'hui 29 aout (1790), nous Jacques Blanchet, maire, André Vieux, et Silvin Meillant (les autres officiers municipaux duement convoqués) avons fait la présente déclaration des biens, dixme et rentes ecclésiastiques scitué dans cette paroisse :

### Article 1 : Cure de Montgivray

- Mr le curé de Montgivray joint d'une portion de la dixme de Galois, équivalente à celle du chapitre de la Châtre, laquelle portion du chapitre est affermée 72 septiers, moitié froment et moitié marchaise à 15 sols. La portion de Mr le curé doit estre estimée 648 livres.

- Plus Mr le curé prélève sur cette même dixme 8 boisseaux froment et 8 boisseaux marchaise, estimée 18 livres.

- Le chapitre paye à la cure de Montgivray 48 boisseaux froment et 48 boisseaux marchaise équivalent à 92 boisseaux estimé 114 livres 10 sols.

D'autre part, dues à la St-Michel :

- Noval de Bellefond affermée à Mr Plaut, fermier du Magny, 48 boisseaux froment et 48 boisseaux marchaise et deux chapons, le tout vaut 109 livres 10 sols.

- Les novalles de Vieille Ville, affermées 16 boisseaux froment à Silvin Soulard et Charles Tinturier. Cet article monte à 24 livres.

- 28 boisselées de terre affermées à Jacques Blanchet, 16 boisseaux froment et 6 boisseaux marchaise valent 28 livres 10 sols.

- Charge sur le terrage de Montgivray payable à la St-Michel par Mme de Vilneuve d'Issoudun et Mr Deserant de Nohan estimée la ditte charge 12 livres.

- Lainage et charnage, dixme verte, la dixme de la vigne et de la bergerie de Charles Tinturier affermée audit Charles Tinturier et Silvin Soulard la somme de 162 livres.

22 : Arch. Dép. 18 : G 14, fol 127 à 129 : réparations à faire au choeur de l'église ; Prescription de remettre sur une toile neuve le tableau du maître autel représentant sainte Geneviève, saint Saturnin et saint Antoine. Coût des réparations : 114 livres 16 sols 4 deniers.

- Charles Tintutier doit à la St-Michel pour dixme de vin, située à Vieille Ville la somme de 33 livres.
- Mr le curé jouit de la dixme d'environ 300 joundeaux, lesquelles à 15 sols, vallent 220 livres 15 sols.
- Mme Perronet doit à la St-Michel pour dixme de vin des Petits St-Symphorien, la somme de 40 livres.
- Mr le curé jouit d'environ trois petits charois de foin estimées 40 livres.
- Jacques Blanchet doit à la St-Michel pour ferme d'un morceau de pré 4 livres.
- Mr le curé jouit d'un patural estimé 14 livres 10 sols.
- Mr le curé jouit d'un boisselées et demy de chenevière estimée 3 livres.
- Mr Ducarteron doit à la St-Michel 4 livres de rente.
- Mme de Courtillet, doit à la St-Michel deux boisseaux seigle de rente et 15 sols argent le tout estimé 5 à sols.
- Mr Neraud, curé de la paroisse, doit à la St-Michel, pour deux rentes, 3 livres 10 sols.
- Les Jean Augendre doivent à la St-Michel 22 sols 6 deniers.
- Mme Duplont de St-Louis, doit à la St-Michel 45 sols.
- Le sieur Mallaux, doit 18 sols.
- François Gorge, vigneron à la Châtre doit à Noël 100 sols.
- La veuve Lemu appotitaire, doit à la St-Michel 15 sols de rente.
- Mr Cuinat, doit pour 3 messes 3 à sols de rente.
- Blanchet, journalier à Chavigné, doit à la St-Michel 15 sols de rente.
- Robin, laboureur à Chavigné, doit 10 sols de rente.
- Mr de la Porte, paye pour une fondation 20 boisseaux seigle estimé 20 livres.
- Meillant, vicaire à la Châtre doit à la St-Michel 4 boisseaux froment estimés 6 livres.
- Mr de Serenne doit à la St-Michel 4 boisseaux froment estimés 6 livres.
- Les Moriers, vignerons à Montgivray, doivent à la St-Michel 20 sols de rente.
- Silvin Robin, à Montgivray, doivent un boisseau froment estimé 30 sols.

*Article 2 : vicquairie du Magny :*

- Jacques Blanchet doit à la vicquerie du Magny pour 20 boisselées de terre, terme St-Michel, et pour 2 chapons, 25 livres 10 sols.
- Les fermiers de Sarzay doivent pour un petit pré 15 livres et deux chapons.

*Article 3 : vicquairie de St-Martin :*

- François Leroy de la Châtre doit pour 180 boisselées de terre, 200 livres.
- Jean Pinaux, de Chavy, doit pour 24 boisselées de terre 60 livres.

*Article 4 : l'abbaye de Varenne :*

- Mr le Camus doit pour pré et patural 120 livres.

*Article 5 : l'abbaye de Chezal-Benoît à sur le terrage de Montgivray...*

*Article 6 : la vicquairie de Ste-Marguerite :*

- Charles Tinturier doit pour 20 boisselées de terre et trois charois de foin la somme de 80 livres.

*Article 7 : Le chapitre (de la Châtre) :*

- Mr Plaut doit pour pré du chapitre 300 livres.
- Jean Cheramy doit pour 6 boisselées de terre 12 livres.
- Jean Barbauz et autre doivent pour portion dans la dixme de Galois, 72 septiers, moitié froment, et moitié marchaise, estimés à 30 sols le froment et 15 sols la marchaise, 648 livres.
- Mr Plaut et autre doivent pour dixme de vin 180 livres.

*Article 8 : Les Carmes :*

- François Le Roy, doit au Carme pour portion du dixme dans Galois 130 livres.

*Article 9 : Mr l'archevêque :*

- Mr Plaut, du Magny, doit pour portion de dixme dans Galois, et charge, 428 livres, plus pour dixme de vin 160 livres.

*Article 10 : Les Désiré doivent pour la portion du bénéfice de Mr Pouradier, chanoine, la somme de 276 livres.*

*Article 11 : Soulard, d'Ars, pour 5 houannes de vigne et un pré d'un charois de foin, le tout dépendant du bénéfice de Mr Vivier, chanoine de Bourges, doit 60 livres.*

*Article 12 : Mr renoux doit pour 15 boisselées de terre dépendant de la fabrique de la Châtre, la somme de 17 livres 5 sols.*

Quelqu'uns nous ont assuré que le bénéfice de Mr l'abbé Thonin, consistoit en partie, en 12 boisselées de terre labourable situées dans cette paroisse, et qu'il étoit affermées à Mr Bernrd, nous ne pouvons rien affirmer sur cet article" (23).

# La Révolution

## La vente des biens nationaux

Les biens situés sur le territoire de la commune, et qui étaient possédés par des établissements ecclésiastiques furent saisis et vendus au titre de biens nationaux.

### Les biens de la cure :

- Le 19 mars 1791, le champ de Chagné (ou Chagué ?), fut vendu 440 livres à Antoine Auclair.
- Le même jour, des terres dépendant de la cure, furent vendues 400 livres à Etienne Appé.
- Le 11 mai 1791, l'ouche de Chavy, dépendant de la commune de Montgivray, fut vendue 550 livres au sieur Cuinat.
- Le 19 mai 1791, la chenevière du cimetière, fut vendue 215 livres à François Cherami.
- Le même jour, le pré de Vauxet, fut vendu 160 livres à Saturnin de Baudre.
- Le même jour, 8 boisselées de terre aux Pruniers, furent vendues 500 livres à Jacques Blanchet.
- Le même jour, 20 boisselées de terre aux Fougères, furent vendues 1350 livres aux sieurs Dorguin et Blanchet.
- Le même jour, 12 boisselées de terre, furent vendues 1050 livres au sieur Audoux.
- le 26 mai 1791, 10 boisselées de terre (dépendant de la commune) furent vendues 440 livres à Jean Charles Darguin.
- Le 15 juin 1791, un pré à Montville, fut vendu 235 livres à Pierre Simon.
- Le 15 juin 1791, un pré à Montville, fut vendu 1250 livres à Pierre Simon.
- Le 10 décembre 1791, une petite grange, fut vendue 165 livres aux sieurs Chauveton et Trotignon.
- Le 19 Messidor an IV, le presbytère de Montgivray, fut vendu 3490 francs à Brissand Varenne, de la Châtre.

### Les biens de la fabrique de Montgivray :

- Le 5 juin 1793, le champ des Nougères, fut vendu 250 livres à Jean Barbadeaud.
- Le même jour, un champ, fut vendu 140 livres à Jean Pierre Collin.

### Les biens du bénéfice de Ste-Marguerite :

- Le 19 mars 1791, 10 boisselées de terre, furent vendues 410 livres à Charles Soulard.
- Le même jour, le petit pré des Escordeaux, fut vendu 80 livres au sieur Dorguin.
- Le même jour, un pré à Montgivray, fut vendu 455 livres à Charles Tinturier.
- Le même jour, 4 boisselées de terre, furent vendues 2500 livres à Etienne Mézières.
- Le même jour, 6 boisselées de champart, furent vendues 250 livres à Pierre Bonin.
- Le même jour, le grand pré de Faudeille, fut vendu 4200 livres à François Louis Lamy.

### Les biens du chapitre de la châtre :

- La chapelle Saint-Symphorien, fut vendue 400 livres à André Charbonnier.

### Les biens de l'hospice de la Châtre :

- Le 15 juin 1791, le pré du Colombier, fut vendu 900 livres à Antoine Grangé.

### Les biens de la fabrique de la Châtre :

- Le 5 juin 1793, le champ des Petoux, fut vendu 525 livres à Jean Barbadeaud.

### Les biens de la cure de Nohant :

- Le 26 mars 1791, le champ des Egairia, fut vendu 550 livres à Silvain Soulard.

### Les biens de la fabrique du Magny :

- Le 5 juin 1793, un chmap, fut vendu 160 livres à Jean Moreau, de la Châtre.

#### **Les biens de la vicairie du Magny :**

- Le 19 mai 1791, le champ de Mouville, fut vendu 735 livres à Pierre Simon.

#### **Les biens de la vicairie de Poisle :**

- Le 19 mars 1791, 24 boisselées de terre, furent vendues 4200 livres à Silvain Lecamus.
- Le 19 mai 1791, 80 boisselées de terre, furent vendues 5575 livres à Denis Millaut.
- Le même jour, le champ de Chavy, fut vendu 2600 livres au sieur Plaut.

#### **Les biens de la vicairie des Anniversaires :**

- Le 19 mai 1791, le pré des Anniversaires, fut vendu 900 livres à Antoine Demay.
- Le même jour, la vigne des Anniversaires, fut vendue 775 livres aux sieurs Doré et Baudre.
- Le 10 décembre 1791, 2 boisselées de terre, furent vendues 40 livres à Jean Pochet.

#### **Les biens de l'abbaye de Varennes :**

- Le 19 mars 1791, un pré et un patural, furent vendus 4250 francs à Claude Garny, de la Châtre.

#### **Les biens de l'apanage de l'émigré d'Artois :**

- Le 19 mai 1791, 35 boisselées de terre aux Bouchats, dépendant du duché de Châteauroux, furent vendues 3675 livres au sieur Plaut, fils.
- Le 24 Messidor an IV, deux chaumes et 20 arpents, furent vendus 2640 francs à Jacques Cuinat, de la Châtre.
- Le 30 Messidor an IV, les champs du Taillé, du Poirier et du Rocher, furent vendus 3999 livres 82 sols, au sieur Néraud de la Châtre.

#### **Les biens de Joulain, prêtre déporté :**

- Le 18 Foréal an II (7 mai 1794), une locature fut vendue 2700 livres François Coulon.
- Le même jour, un domaine, fut vendu 40 000 livres à Jacques Cuinat.

#### **Autres ventes :**

- Le 19 mai 1791, le pré de Lafond, fut vendu 6200 livres au sieur Desfousses, de la Châtre.

## **La suppression du culte**

L'église devint d'abord, en 1793, le Temple de la Raison, c'est à dire un lieu de lecture publique des lois et des décrets passés par l'Assemblée Nationale, puis, sous l'influence de Robespierre, le Temple de l'Etre Suprême.

Une ou plusieurs des cloches de l'église furent transportées au district pour être fondues pour faire des canons, des fusils, ou de la monnaie. Les autres objets métalliques, l'argenterie, le linge, et les divers ornements furent également saisis et vendus.

Pendant la suppression du culte, il y eut probablement quelques dommages. Les symboles de la féodalité, c'est à dire les écussons des seigneurs de la paroisse, ont dû être grattés.

Le culte ne reprit que vers 1795, mais il faut attendre Napoléon et le concordat pour que les choses soient complètement rétablies.

La fabrique, dissoute pendant la Révolution, fut reconstituée au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les registres de délibération de la Municipalité, ont pour cette période, disparus. Nous possédons donc peu de renseignements.

## XIX<sup>e</sup> siècle

### Les dernières grandes transformations

#### Acquisition d'objets nécessaires au culte en 1805

En 1805, il manquait un certain nombre d'objets pour servir au culte religieux dans l'église. Pour faire l'acquisition de ces objets <sup>(24)</sup> la Municipalité décida le 9 prairial an XI, de procéder à une imposition supplémentaire de 200 F, ce que la sous-préfecture accepta le 23 Prairial an XI.

#### La situation de la fabrique au début du XIX<sup>e</sup> siècle

La fabrique avait perdu une grande partie de ces biens pendant la Révolution. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, elle possédait encore un pré affermé et dont le loyer servait à l'entretien du luminaire (18 F par an) <sup>(25)</sup>.

#### La cloche de 1807

Cette cloche refondue en 1807, est actuellement la plus petite des trois cloches du beffroi. Elle a un diamètre de 0,725 mètre, et porte l'inscription suivante : "L'an 1807, j'ai été bénite par Mr Jean Gabrielle Bonnet, desservant de la paroisse, mon parrain a été Mr Germain Renoux, maire, et ma marraine, Melle Gabrielle Adélaïde Bonnet, qui m'ont donné le nom de St-Saturnin - I B VARINOT - I F CORNEVIN".

#### Découverte de sarcophages en 1837.

En 1837, lors de déblaiements faits autour de l'église pour des travaux d'assainissement, une dizaine de sarcophages en pierre calcaire et quelques ossements sont découverts. Parmi les débris, on trouva une médaille de bronze à l'effigie de Constance, une pièce de monnaie en argent portant l'empreinte d'une croix fleuronnée avec ces mots "Biturica" et différents objets en fer.

#### Acquisition d'un presbytère en 1845

La Municipalité acheta à la famille Chatiron un bâtiment au lieu-dit le Colombier, au nord de l'église, pour servir de presbytère. La vente eut lieu le 1 juillet 1845 <sup>(26)</sup>.

24 : Archives Départementales, Série O : "Tous les objets cy-après désignés sont de la première nécessité : un surplis, un vase en plomb pour tenir les eaux baptismales, trois vases pour tenir les saintes huiles, une nappe avec sa garniture pour le grand autel, une bannière, une aube propre, et chandeliers pour le grand autel..." .

25 : Archives Départementales, V 392 : observations faites en 1808 et communiquées à la préfecture.

26 : Les plans de l'aménagement de ce nouveau logement furent réalisés en 1843 : voir Arch. Dép. 36 : Série O.

L'idée que l'on se fait de l'église au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

Le 15 août 1851, le Conseil Municipal demanda le classement de l'église parmi les Monuments Historiques. Cette demande n'aboutira pas, mais elle nous donne une idée de ce que la Municipalité pensait de l'église au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : "C'est un débris d'un ancien monastère du couvent des Templiers<sup>(27)</sup>. Ce qui le fait particulièrement remarquer, c'est sa construction qui date du commencement du XII<sup>e</sup> siècle, les chapiteaux historiés de ses colonnes, ses grands arcs en ogives, ses croisées romanes, ses mascarons, ses fresques, aussi anciennes que le monument, son porche latéral, enfin la disposition de ses bancs mis relativement à la nef centrale... L'église est en bon état mais les fresques dont une partie est déteriorée et une autre couverte encore de badigeons exigeraient une main habilement dirigée pour les réparer et les rendre au jour... L'on ne pourrait pas mieux faire que de s'adresser à l'architecte qui a déjà reproduit avec tant de bonheur les fresques de l'église de Nohant-Vicq".

Les fresques dont il est question, existent-elles encore aujourd'hui sous les enduits en ciment du chœur ?

## Chronique

- Le 22 août 1852, le Conseil Municipal vote, sur la demande de monsieur le curé, une somme de 300 F pour des réparations à faire à l'église.

- 1859 : construction de murs de clôture du cimetière, avec utilisation d'anciens couvercles de sarcophages.

- Le 6 mai 1860, la Municipalité vote une somme de 20 F destinée à la réparation du presbytère et de l'église.

## De nouveaux vitraux : 1862-1863

Le 24 avril 1862, le sous-préfet écrit au maire de Montgivray pour lui signaler que "le pavé est tellement mauvais, que depuis plusieurs années l'autorité diocésaine s'en est plainte. L'autel principal est tellement vermoulu qu'il ne se soutient qu'au moyen d'étais. Enfin les trois fenêtres du chœur sont fermées que par des panneaux soutenus par des barres de bois et laissent pénétrer les intempéries de toute part".

Pour résoudre ces problèmes, le Conseil Municipal vota, le 11 mai 1862, une somme de 400 F, pour faire faire des réparations à l'église, les quêtes et la fabrique ne pouvant suffire à couvrir la dépense. Cette somme devait être consacrée en priorité à la réfection des croisées et des serrures<sup>(28)</sup>.

De nouveaux vitraux furent donc confectionnés par l'atelier de L. Lobin de Tours. Il s'agit des vitraux de couleur de la chapelle Nord, et de la chapelle sud, en 1862, ainsi que les vitraux dédiés au Sacré Coeur, dans les fenêtres nord et sud de l'abside. Le vitrail du fond du chœur fut posé en 1863, par le même maître verrier, à la suite de la dépose de l'ancien maître-autel.

En 1865, un vitrail fut posé pr L. Lobin, dans la fenêtre Est de la chapelle sud, en "souvenir de la mission de 1863".

27 : Ce qui est faut.

28 : La délibération du 15 août 1862, précise la destination de ces fonds : 60 F pour la réparation du pignon de l'église, et 10 F pour la couverture du porche, le surplus devant être dépensé au chœur et aux fenêtres et à l'acquisition de 2 serrures.

## Réfection du dallage et confection d'un maître-autel : 1866

La fabrique demanda à la Municipalité, par l'intermédiaire de monsieur le curé, d'assurer le financement de la réfection du dallage et de la reconstruction du maître-autel<sup>(29)</sup>. Cette demande d'abord essuya un refus le 22 mai 1864.

Ces projets de travaux, d'un montant de 1500 F, furent à nouveau débattus en conseil de fabrique les 3 avril 1864, et 23 avril 1865. Une nouvelle demande fut à chaque fois déposée auprès du Conseil Municipal. Celui-ci, en réunion le 7 mai 1865, refusa d'accorder un secours de 155 F 80 à la fabrique pour couvrir les dépenses du culte de l'année 1864. Par contre, il demanda un devis pour les travaux de dallage et pour la reconstruction de l'autel. Il proposa au curé d'ouvrir une souscription pour assurer une partie du financement des ces travaux.

Une dissension apparaît le 28 mai 1865, entre le curé et le Conseil Municipal, au sujet du maître-autel. Le curé voulait un autel sculpté de 1200 F, le conseil préférait un autel en bois, comme celui qui existait. L'autel en pierre fut choisi comme mieux orné et plus solide.

Contact fut donc pris avec monsieur Grasset, sculpteur à Bourges, qui proposa un autel en pierre dans le style roman pour 1200 F. Son devis fut approuvé le 12 août 1866, en Conseil Municipal. Le marché fut signé le 2 novembre 1866<sup>(30)</sup>.

Le 6 novembre 1866, un autre marché fut passé avec Jean Clément Demay, entrepreneur à la Châtre, pour la reconstruction du carrelage du chœur qui devait être fait avant la pose de l'autel (400 F 90). Les anciennes dalles du chœur furent replacées dans la nef.

Ces travaux furent financés à une hauteur de 1200 F par la commune et par une subvention de 400 F offerte par monsieur le curé<sup>(31)</sup>. La fabrique avait à cette époque des revenus insuffisants.

## Une couverture en ardoises pour le clocher : 1869

Le 8 août 1869, le Conseil Municipal constata que la toiture du clocher avait besoin d'être refaite. Monsieur Loriloux, agent voyer cantonal, établit un devis le 18 août 1869. Il proposait de substituer une toiture en ardoises d'Angers à une toiture en petits ais ou bardeaux qui était alors en très mauvais état. Ce projet se montant de 700 F, fut accepté le 22 août 1869. Un marché fut passé le 29 août 1869, avec Jean Marcasse et Jean Bourdeau, couvreurs conjointement solidaires.

## Le legs de monsieur Pierre Jouesny, ancien curé.

Le 30 mai 1869, le Conseil Municipal accepta la donation testamentaire faite à la fabrique par monsieur Pierre Jouesny, ancien curé. Celui-ci avait légué 1500 F à la fabrique pour faire célébrer à perpétuité 12 messes par an, une par mois pour le repos de son âme. Il légua également un calice en argent massif, doré, du moyen-âge à condition de faire dire 150 messes dont 100 pour lui et 50 pour les âmes du purgatoire les plus abandonnées. Il donna aussi une croix en bois sculpté contenant une relique de la Vraie-Croix, et divers autres linges et ornements, ainsi qu'une somme de 300 F à condition de l'employer à faire ériger une croix dans le milieu du cimetière, comme

29 : Lettre du curé du 12 mai 1864.

30 : Le marché en question contient la description de l'autel.

31 : Délibération du 18 novembre 1866.

symbole caractéristique du lieu consacré à sa sépulture et sous laquelle ses restes mortels devaient reposer<sup>(32)</sup>.

## Acquisition d'une chemin de croix : 1876

En 1867, le curé fit une demande de secours pour améliorer la décoration intérieure de l'église. Cette demande fut appuyée par une lettre du sous-préfet, datant du 26 février 1867 : L'église est "une des plus pauvres et des plus nues des environs de la Châtre". Une nouvelle lettre rédigée le 14 mars 1867 à destination de l'aumônier de l'empereur confirma cet appui : "monsieur le curé de Montgivray est d'un dévouement douteux, il manque souvent de tact dans ses rapports avec l'administration et ses paroissiens, et passe pour être légitimiste. les paroissiens sont tranquilles et dévoués au gouvernement mais ils sont indifférents aux choses religieuses. J'ajoute que l'église est une des plus pauvres et des plus nues du département, et qu'elle a réellement besoin d'ornements pour la célébration du culte divin".

La fabrique reçut une aide de l'Etat de 250 F, pour l'acquisition d'un chemin de croix le 6 juillet 1876.

## Chronique

- 1874 : pose du vitrail dédié à Notre-Dame du Sacré Coeur dans la chapelle sud, par le maître verrier de Tours, L. Lobin.
- 1886-1887 : construction d'un étage au presbytère et d'un mur de clôture.

## Construction d'une sacristie : 1897

En ce qui concerne ce projet, le Conseil de fabrique constata le 12 avril 1896, que ni la fabrique ni la commune ne pouvaient à ce moment là aborder un tel projet. Cependant la sacristie était jugée trop petite, froide et humide l'hiver, et qu'il était dangereux d'y réunir des enfants pour le catéchisme. Un devis pour cette reconstruction fut dressé le 22 juillet 1896. Ce devis nous indique que l'ancien édifice avait une dimension intérieure de 2,5 m x 2,5 m. La nouvelle construction devait être faite en calcaire de Montgivray. Aucun des matériaux provenant de l'ancienne sacristie ne devaient être réutilisés, car ils étaient tous salpétrés. Le montant du projet était de 1550 F<sup>(33)</sup>. Il fut accepté en Conseil Municipal le 2 août 1896. Une aide de l'Etat de 600 F fut accordée le 14 janvier 1897.

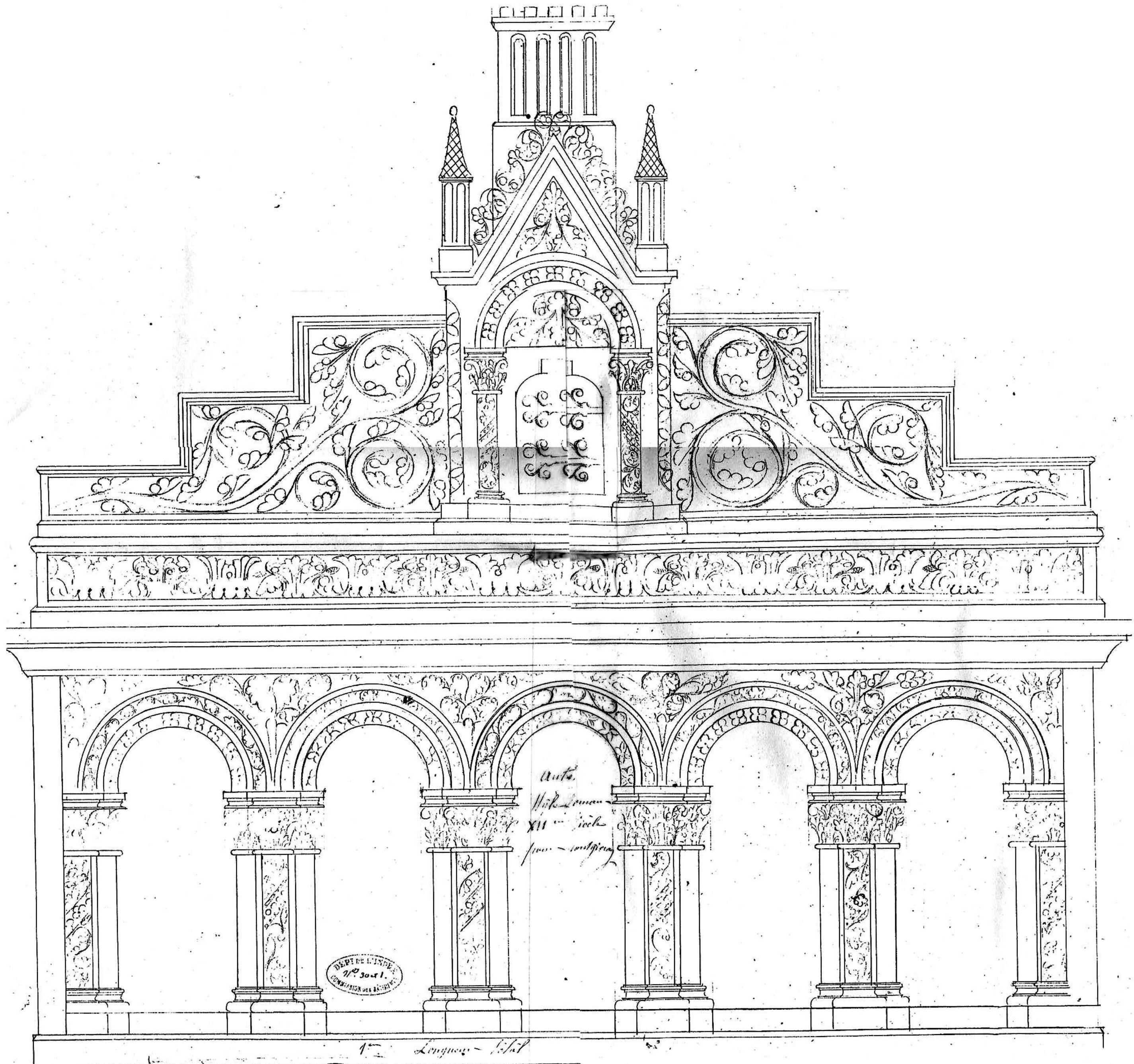
L'adjudication des travaux de reconstruction de la sacristie eut lieu le 4 avril 1897.

Lors des travaux de creusement des fondations, au nord de l'église, de nouveaux sarcophages en grès faits de plusieurs morceaux, furent découverts. Il n'y avait dans ces fouilles ni armes, ni monnaies. Certaines personnes ont prétendus qu'au moment de ces travaux, il fut mis à jour des toitures de maisons, mais qu'à l'époque on n'avait pas cherché à approfondir la question. S'agissait d'un vicus ? Cela est peu probable. Il devait s'agir de résidus d'anciennes toitures de l'église<sup>(34)</sup>.

32 : Legs accepté par la fabrique le 16 mai 1869.

33 : Notamment financé par le produit de la vente de la taille des Grands bois au sieur Aussourd Charles (965 F 50).

34 : En 1978, il ne subsistait plus que des traces d'un seul sarcophage dans la commune, deux autres avaient été vendus peu avant cette année là pour le prix dérisoire de 200 F. Nouvelle République du 14/04/1978.



Plan pour la confection du maître-autel  
(Archives communales)



La cloche de 1807



La sacristie de 1897

La sacristie fut construite par monsieur Lambert Jacquin, entrepreneur à la Châtre pour un montant de 1384 F 74<sup>(35)</sup>.

## Les deux cloches de 1897

La grosse cloche et la seconde cloche datent de 1897. La première a un diamètre de 0,935 m et sonne en sol ; la seconde a un diamètre de 0,8 m, et sonne en la.

Inscriptions de la grosse cloche : "J'ai été bénite le 6 mai 1897, S. S. Léon XIII étant pape, le siège de Bourges vacant, l'abbé Paul Lamoureux, chanoine, archiprêtre de la Châtre, et Mr l'abbé Alexandre Martin, curé de Montgivray + J'ai eu pour parrain Mr Alfred Peyret-Pommeroux, et pour marraine Mme Marie Madeleine Françoise Denise Deschamps, née de Viljovet - J'ai été achetée avec les offrandes des pieux fidèles, parmi lesquels : Gustave Peyret-Pommeroux ; Louise Elisabeth Eliane Papet, née Trumeau ; Paul Baucheron de Lescherolles ; Henri Baucheron de Lescherolles ; Marie Simons, née Baucheron ; de Solange Clessinger, née Sand ; de St-Martin, député ; Charles Balsan, député ; d'Astier de la Vigerie ; Henri de Viljovet ; Jean Moreau ; Mijoin-Peyrot ; Simon Delasalle ; Jean Jules Perron ; Moreau ; Metenier ; Mesdemoiselles Bourbon - Je me nomme MADELEINE GERMAINE JULIETTE - Etant fabriciens Mr Alfred Peyret-Pommeroux, maire, M. Jean Moreau, président, Mrs Jean Moreau, Silvain la Bergère, Pierre Chartier, Pierre Pinault, membres, Pierre Perrot sacristain - St-Saturnin patron de la paroisse, protégez-la - Je donne le sol - G. Bollée, fondeur, Orléans, 1897".

Inscriptions de la seconde cloche : "J'ai été bénite le 6 mai 1897, S. S. Léon XIII étant pape, le siège de Bourges vacant, l'abbé Paul Lamoureux, chanoine, archiprêtre de la Châtre, et Mr l'abbé Alexandre Martin, curé de Montgivray + J'ai eu pour parrain ... Baucheron de Lescherolles, et pour marraine, Marguerite Marie Madeleine ... - J'ai été achetée avec les offrandes des pieux fidèles, parmi lesquels : Gustave Peyret-Pommeroux ; Louise Elisabeth Eliane Papet, née Trumeau ; Paul Baucheron ; Marie Simons, née Baucheron de Lescherolles ; Henri Baucheron de Lescherolles ; de Solange Clessinger, née Sand ; de St-Martin, député ; Charles Balsan, député ; d'Astier de la Vigerie ; Henri de Viljovet ; Jean Moreau ; Mijoin-Peyrot ; Simon Delasalle ; Jean Jules Perron ; Moreau ; Metenier ; Mesdemoiselles Bourbon - Je me nomme MARGUERITE MARIE ANGELE -- Etant fabriciens Mr Alfred Peyret-Pommeroux, maire, M. Jean Moreau, président, Mrs Jean Moreau, Silvain la Bergère, Pierre Chartier, Pierre Pinault, membres, Pierre Perrot sacristain - Ste Solange, patronne du Berry, protégez-nous - Je donne le la - G. Bollée, fondeur, Orléans, 1897".

35 : Métré général des travaux du 4 février 1898. Délibération du 13 février 1898.

## XX<sup>e</sup> siècle

### Entretien et restauration

#### Réfection du dallage de l'église : 1910

Un devis fut élaboré par monsieur Auguste Lamandiére, architecte à la Châtre, le 30 octobre 1909 : "le dallage de l'église de Montgivray étant en très mauvais état, et des accidents pouvant se produire, le conseil municipal a décidé de faire enlever les dalles actuelles et les remplacer par un dallage en ciment. Le sol de l'église étant en pente et au niveau des terrains aux abords de l'église est humide, il y aurait lieu de relever le niveau du dallage de 0,20 côté pignon ouest pour aller à zéro au seuil du sanctuaire. Les dalles en bon état provenant du dédallage seraient employées à daller les abords extérieurs des murs de l'église côté ouest et seraient placées en pente de manière à éloigner les eaux pluviales des murs. Les parois intérieures de l'église côté ouest sont déteriorées par l'humidité. Il y aura lieu de dégrader les parties humides et de refaire les enduits. Des cheneaux devront être mis pour recevoir les eaux pluviales". Des pierres devaient être taillées pour le relèvement du seuil de la porte du pignon ouest (l'ancien perron étant cassé). Le devis prévoyait également la réfection des enduits intérieurs du tympan de l'arcade entre le transept et la nef.

Le pourtour de l'église fut dallé en vieilles dalles. La peinture des portes de l'église devait également être refaite.

Ce devis, d'un montant de 1400 F, fut approuvé en Conseil Municipal le 14 novembre 1909 : "le carrelage actuel de l'église est en très mauvais état, il (l'architecte) propose d'enlever les dalles et de les remplacer par un carrelage cimenté". M. Lecomte, curé de la paroisse, s'engagea à participer pour 500 F dans cette dépense. La part de la commune fut donc de 900 F<sup>(36)</sup>.

L'adjudication des travaux eut lieu le 16 janvier 1910, pour 1188 F 10, en faveur d'Henry Lardy, entrepreneur à la Châtre. Les travaux furent réceptionnés le 30 décembre 1910. Ils eurent un montant de 1359 F 14<sup>(37)</sup>.

#### La campagne de travaux de 1952

Le Conseil Municipal, envisagea la réparation de l'église le 18 avril 1950. Pour trouver un financement, le maire et l'abbé Thauvy, successeur de l'abbé de la Cotardière, se rencontrèrent pour trouver les moyens de financer cette nouvelle campagne de travaux<sup>(38)</sup>. Le 10 mai 1951, le Conseil Municipal s'accorda pour attendre, les résultats de la collecte organisée de l'abbé Thauvy.

Un devis des réparations urgentes à faire à la toiture fut réalisé le 30 avril 1952. Le devis dressé par M. Grelier, architecte à Châteauroux, fut accepté le 9 juin 1952. Les marchés avec les entrepreneurs furent signés le 20 juin 1952. Il s'agit de :

36 : Le Conseil Municipal approuva, le 19 décembre 1909, le cahier des charges de l'adjudication pour la restauration du carrelage en ciment de l'église.

37 : Ce décompte fut accepté par le Conseil Municipal, le 5 février 1911 (honoraires de l'architecte : facture du 30 décembre 1910 : 78 F 43).

38 : Délibération du 21 janvier 1951. Délibération du 28 février 1951 : ajournement des réparations à faire à l'église.

- l'entreprise Camille Langlois (de la Châtre) pour la charpente : 80 321 F.
- l'entreprise Albert Filloux (de la Châtre) pour la couverture : 938 471 F.
- l'entreprise Jean Beaujean (de la Châtre) pour la maçonnerie (réfection des enduits, dépose et repose des deux rampants de pignon en pierres, réfection de l'enduit intérieur du chœur et des chapelles, pavage autour de l'église) : 600 432 F.

Avec les honoraires de l'architecte, ces travaux avaient un montant total de 1 700 185 F.

Une réception provisoire fut prononcée le 10 décembre 1952, et la réception définitive le 22 juin 1953. Ces travaux, qui eurent un montant effectif de 1 497 622 F<sup>(39)</sup>, furent subventionnés à une hauteur de 333 000 F par l'Etat.

Il est à noter que les enduits en ciment fait à cette époque à l'intérieur et à l'extérieur de l'église, n'ont pas été une bonne restauration.

## Electrification des cloches : 1967.

Cette électrification des cloches eut un coût de 4754 F 50, dont 3254 F 50 furent pris en charge grâce à la participation des fidèles<sup>(40)</sup>.

## Réfection des vitraux et ravalement des façades

Le 12 décembre 1986, le Conseil Municipal accepta un devis de l'atelier du vitrail de Tours (10 898 F 15) pour la réparation des vitraux du chœur et des chapelles.

Le Conseil Municipal accepta, le 24 novembre 1989, un projet de réfection des couvertures et de ravalement des façades extérieures de l'église. Ce projet avait été réalisé par monsieur Momot, architecte DPLG et était subventionné par le Conseil Général de l'Indre à une hauteur de 168 000 F au titre du patrimoine rural non protégé.

Les travaux furent confiés à :

- l'entreprise SARL PIERRON (de Montgivray), pour 382 943 F 06, pour le gros oeuvre (réfection des enduits).
- l'entreprise DESABRES (Les Sacristains à Lacs) pour 26 205 F 86 pour le lot couverture<sup>(41)</sup>.

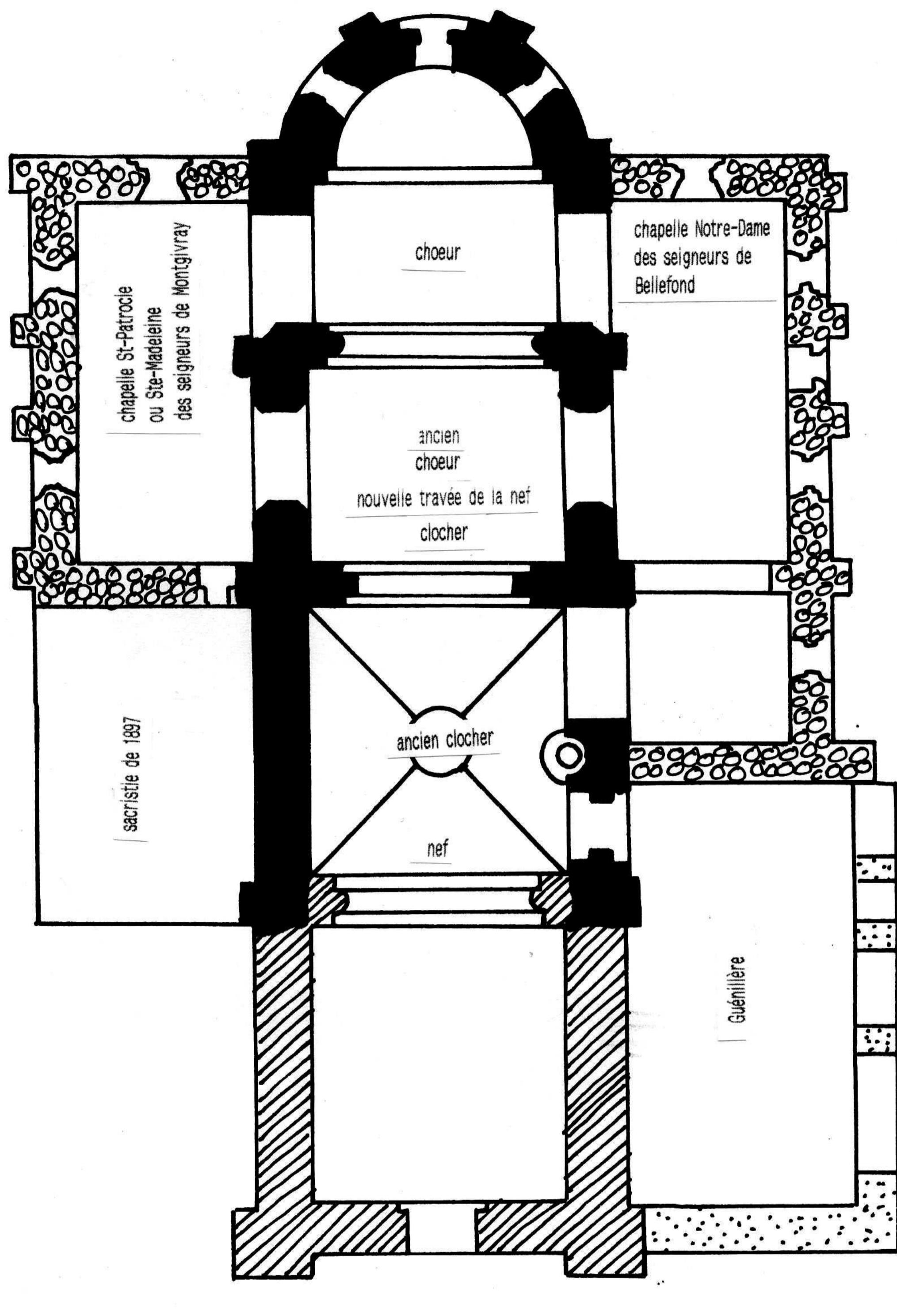
39 : décompte définitif du 17 juin 1954 :

- Camille Langlois : charpente : 128 767 F.
- Jean Beaujean : maçonnerie : 411 069 F.
- Albert Filloux, couverture : 881 500 F.
- Léon Grelier, architecte : 71 066 F.
- Pierre Petit, photographe : 5 220 F.

Total : 1 497 622 F.

40 : Délibération du Conseil Municipal du 8 décembre 1967.

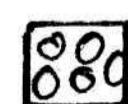
41 : Signature des marchés le 22 mars 1991.



traces de l'église au XII<sup>e</sup> siècle



Nef voûtée et en partie reconstruite au XIII<sup>e</sup>



Chapelle de la fin du XV<sup>e</sup> s.



Guénillière (XVI<sup>e</sup> s. ?)

# Les sources

## Archives communales

Registres de délibération de la Municipalité  
Registres paroissiaux  
Dossiers sur l'église  
Cadastre.

## Archives départementales de l'Indre

- G 64 et G 94 : fond du chapitre de St-Germain de la Châtre.
- G 814 à G 817 : fond de la cure de Montgivray
- H 571 : dîme des Carmes de la Châtre.
- Série O : affaires communales.
- Photothèque : P 127 et C 127
- Q 1395 : vente des biens nationaux.
- **Registres paroissiaux.**
- V 392 : fabrique (XIX<sup>e</sup> s.)

## Archives départementales Cher

- G 3, G 14 et G 42 : fond de l'archevêché de Bourges.

## Bibliographie

- Baucheron (H.) : *Recherche sur la ville de la Châtre et sur quelques localités environnantes*, s.l., 1850, p. 180-181.
- Colette (Florence) : *les établissements charitables dans le diocèse de Bourges à la fin du Moyen-Age*, mémoire de maîtrise Paris I, UER d'Histoire, 1983, p. 349.
- Cotardière (l'abbé) : *L'église de Montgivray (Manusc.)*.
- Deshoulières : *les églises de l'Indre*.
- Hubert (E.) : *dict. hist, géo. et stat. de l'Indre*.
- Léonce Coq : sépulture ancienne de Montgivray, dans *Revue de l'académie du Centre*, 1954, p. 28-33.
- Moreau (Madeleine) : *les églises romanes, région de la Châtre en Berry*, La Châtre, 1990.
- Nouvelle République du 14/04/1978.
- Pouillé du diocèse de Bourges
- Villepelet (Mgr J.) : *Sur les traces des saints en Berry*, Bourges Tarday, 1868, p. 92.

# HISTOIRE D'UN MONUMENT, MONUMENTS DE L'HISTOIRE

# ECCLESIA

conçu et réalisé par Nicolas Huron

église religie

christianisé

christianisé

villes de l'Est de

l'Est de

l'Est de

l'Est de

l'Est de

l'Est de

l'Est de

# Projet **ECCLESIA**

## **Pourquoi ce nom ?**

Ce mot vient du grec et signifie assemblée du peuple.

- Le point fort du projet ECCLESIA est la conférence.
- Cette soirée rassemble la population.

Au Moyen Age, ce nom désigne l'Église, l'assemblée des chrétiens.

- Ce mot désigne également l'église de la paroisse.
- Il se rencontre dans les documents anciens en latin.
- Il est, en général, la première mention écrite de l'édifice.

## **Pourquoi ce projet ?**

Pour une mise en valeur et une connaissance de votre patrimoine.

La recherche est un domaine fermé. Ces résultats sont confidentiels.

Ce projet est ouvert à tous :

- il rend accessible à tous ses résultat,
- il lie recherche et animation culturelle,
- il fait découvrir l'histoire et l'architecture de l'église,
- il met en valeur l'édifice le plus ancien de la commune,
  - auprès de la Municipalité,
  - auprès de la population,
  - auprès des visiteurs,
  - auprès des autorités,
- il permet d'aller plus loin autour de son patrimoine.

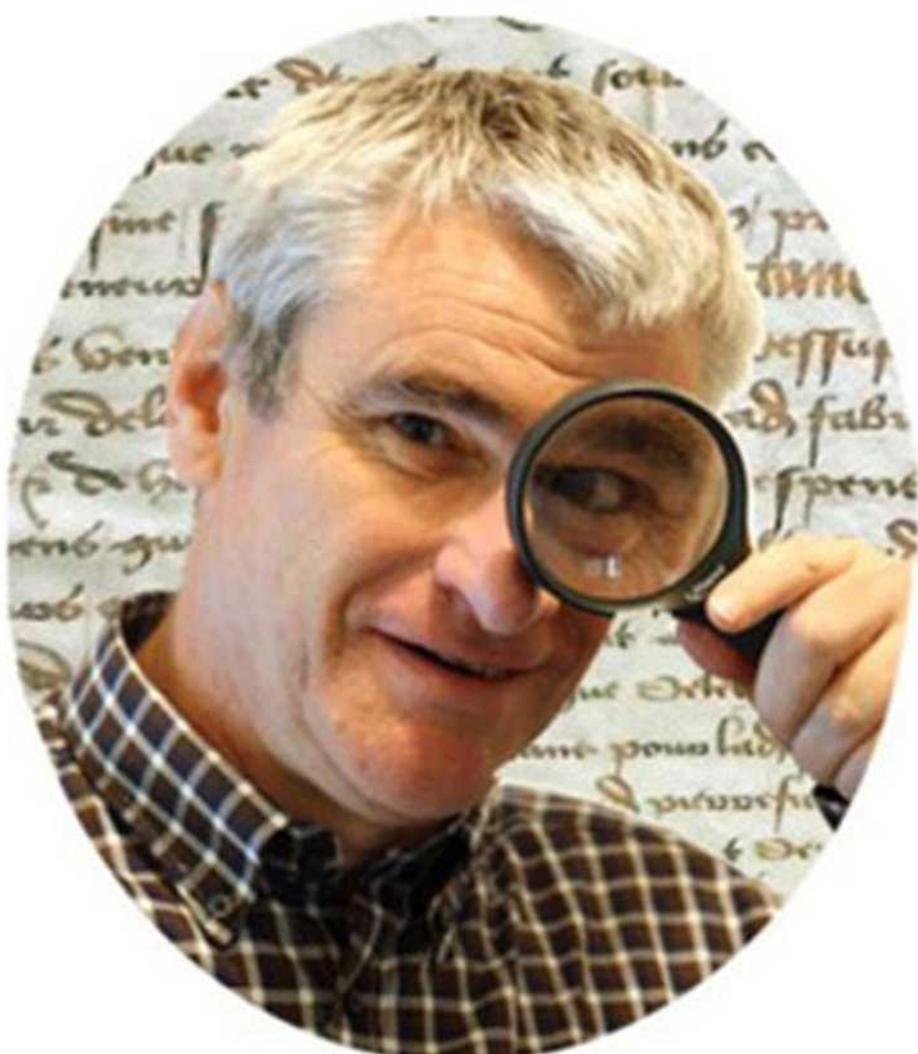
Communes où  
une étude et une conférence  
projet ECCLESIA  
sur l'histoire et l'architecture  
de l'église furent réalisées  
par monsieur Nicolas HURON  
sur commande des Municipalités

EURE-et-LOIR : Les Ressources





**Un patrimoine existe par la curiosité  
apportée à ses richesses culturelles.**



## Osez l'Histoire !

par **Nicolas Huron, historien conférencier**

Tél. : 02.54.74.18.32 ou 06.25.81.52.03

Mail : [nicolas.huron@free.fr](mailto:nicolas.huron@free.fr)

Internet : <http://nicolas-huron.e-monsite.com>

adresse postale : 7, rue Jean Joly, 41 000 BLOIS

### Profitez du regard d'un expert.

Besoin d'une mise en valeur patrimonial ? d'une animation ? d'un article ? d'une réponse ? d'une étude ? d'une recherche ? d'une publicité ? d'une conférence-spectacle ? d'une sauvegarde de sources historiques ? d'une documentation ? Vous voulez préserver la mémoire des anciens...

### Contactez-moi !

Vous voulez découvrir ou redécouvrir l'histoire de votre pays (noms de lieux, monuments, personnages et faits d'histoire...), connaître les sources de cette science aux multiples facettes, vous enrichir de ses contenus ?



#### le blog de l'histoire locale

L'histoire et l'historique  
de sa commune et  
de son village  
à construire

avec l'aide de  
Nicolas HURON

historien conférencier

passion de  
comprendre,  
de découvrir,  
de partager...

Des astuces et des découvertes sur le blog : <http://patrimoine-rural.com/>